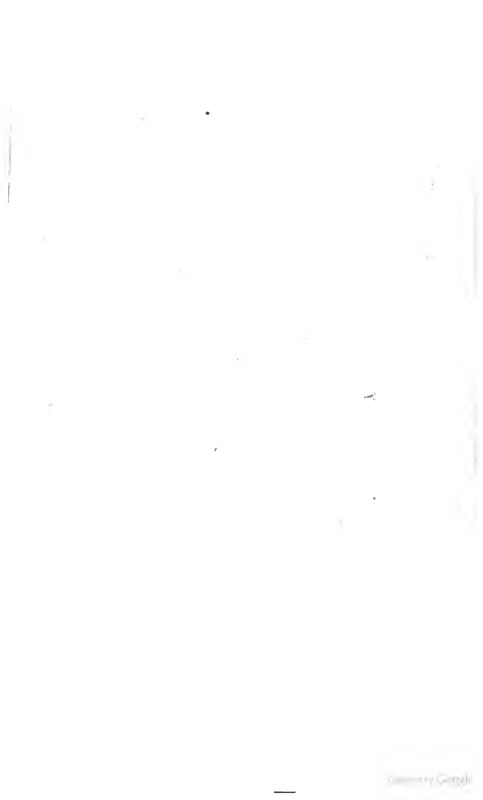

CENTRALE V. E. II



MANUEL

DE

L'INSTITUTEUR

ET DE

L'INSTITUTRICE

POUR LA PARTIE MORALE ET RELIGIEUSE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,

PAR

J.-B. PONCEAU,

Chanoine et Inspecteur diocésain des écoles primaires dans la province
de Hainaut.

DEUXIÈME ÉDITION.





TOURNAI

TYPOGRAPHIE DE J. CASTERMAN ET FILS,
LIBRAIRES-ÉDITEURS.

1856



MANUEL

DE

L'INSTITUTEUR

ET DE

L'INSTITUTRICE.



APPROBATION

DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI.

Nous autorisons volontiers l'impression de ce MANUEL et nous le recommandons à l'attention particulière des Instituteurs et des Institutrices.

Ils y puiseront la connaissance complète de leurs devoirs, en même temps que celle des moyens les plus propres pour les aider à les remplir.

Tournai, le 22 avril 1856.

† G.-J., ÉV. DE TOURNAI.

MANUEL

DE

L'INSTITUTEUR

ET DE

L'INSTITUTRICE

POUR LA PARTIE MORALE ET RELIGIEUSE
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,

PAR

J.-B. PONCEAU,

Chanoine et Inspecteur diocésain des écoles primaires dans la province de Hainaut.

DEUXIÈME ÉDITION.



TOURNAI

TYPOGRAPHIE DE J. CASTERMAN ET FILS,
LIBRAIRES-ÉDITEURS.

1856

A Messieurs

les Instituteurs de la province de Hainaut.

Nos chers Amis ,

Depuis plusieurs années , nous vous avons donné au sein de vos réunions cantonales, une série de Conférences sur la partie morale et religieuse de l'enseignement primaire. Nous vous avons présenté dans leur ensemble et jusque dans les plus petits détails les devoirs que vous avez à remplir en cette matière.

Accueillies par vous avec empressement , écoutées avec la plus sérieuse attention , ces conférences , nous aimons à le dire à votre louange , ont déjà produit d'heureux résultats pour la bonne direction des Ecoles ; mais comme dans un exposé oral plusieurs choses ont pu vous échapper, vous nous avez demandé à diverses reprises de publier ces conférences , afin

que , les ayant sous les yeux et pouvant les méditer à loisir, vous pussiez par là les mettre plus exactement en pratique. Ce désir était trop louable, nos chers Amis , pour que nous ne nous fissions pas un devoir d'y répondre le plus tôt possible.

Nous avons donc fait imprimer nos conférences sous le titre et la forme d'un manuel à votre usage pour la partie morale et religieuse de l'enseignement primaire. Nous vous offrons aujourd'hui ce modeste travail comme un gage de notre affectueux dévouement et avec une entière confiance qu'il ne sera point stérile, mais qu'il produira par vos soins des fruits abondants pour le plus grand bien de la jeunesse , objet constant de notre commune sollicitude.

Recevez ici , nos chers Amis , la nouvelle expression de notre sincère et inaltérable attachement.

Tournai , le 13 Avril 1856.

J.-B. PONCEAU ,
Inspect. diocés.

MANUEL

DE

L'INSTITUTEUR

ET DE

L'INSTITUTRICE.



INTRODUCTION.

La partie morale et religieuse de l'Enseignement Primaire embrasse tout ce qui peut contribuer à former, dans les enfants, des chrétiens fervents, joignant à une connaissance solide de la Religion l'amour et la pratique des devoirs qu'elle impose et des vertus qu'elle inspire. Deux choses également essentielles et qui ne peuvent jamais être séparées constituent donc la partie morale et religieuse : instruire, et former l'enfance ; éclairer son esprit par l'instruction religieuse, et former son cœur par l'éducation. De là, la division de la partie morale et religieuse en deux chapitres principaux : le premier, qui traitera de l'*Enseignement de la Religion*, et le second, de l'*Éducation*.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre longuement, pour prouver combien la partie morale et religieuse mérite de rencontrer chez les instituteurs estime, zèle, dévouement et la plus active sollicitude ; qu'il nous suffise de rappeler que les intérêts les plus chers des enfants, des familles, de la société et de l'état lui-même s'y rattachent.

En effet, si les enfants sont élevés chrétiennement, ils contracteront, dès leurs tendres années, ces habitudes de vertu qui seules procurent le bonheur ici-bas et conduisent sûrement au salut éternel. De plus les générations nouvelles qui peuplent nos écoles, étant fortement imprégnées des principes de la religion et exercées à en remplir les devoirs, donneront aux familles des enfants sages et respectueux, des époux fidèles, des pères dévoués ; à la société des hommes d'ordre ; à l'état des sujets soumis, et des citoyens utiles. Quel motif puissant, nos chers Amis, pour vous porter à travailler avec une grande ardeur à donner aux enfants qui vous sont confiés une instruction religieuse, solide, et une bonne éducation ? Nous vous disons dans ce manuel tout ce que vous avez à faire pour obtenir ce grand résultat. Nous entrons parfois dans des détails qui pourront paraître minutieux ; nous n'avons pas voulu omettre la moindre indication qui fût utile, persuadé que dans l'édu-

cation, les petites choses ont souvent de grandes conséquences, tant pour le bien que pour le mal.

CHAPITRE Ier.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION.

La loi organique de 1842 a placé la Religion en tête des branches qui composent l'enseignement primaire (art. 6), et elle exige (art. 8) que tous les ans les Evêques envoient au Ministre de l'Intérieur, un rapport détaillé sur la manière dont l'enseignement de la morale et de la religion est donné dans les écoles.

Par là, le Gouvernement et les Chambres n'ont pas seulement témoigné de leurs sympathies et de leur sollicitude pour l'enseignement religieux, ils l'ont encore signalé aux Instituteurs du pays comme la matière principale, celle qui doit dominer toutes les autres, et être particulièrement l'objet de leur attention et de leurs soins.

La première et la plus importante obligation que la loi impose aux Instituteurs est donc de bien enseigner la Religion.

Les Maîtres chrétiens accepteront cette charge avec empressement et avec amour, se souvenant qu'en la remplissant, comme le veut la loi (art. 6 et 7) sous la direction de leurs Pasteurs, ils sont associés à une des plus nobles fonctions du ministère sacerdotal, celle d'enseigner les peuples. En outre, quelle œuvre plus agréable à Dieu et plus méritoire, que celle d'initier les jeunes intelligences aux vérités du salut, de les nourrir de la parole de vie, non moins nécessaire à l'âme que le pain matériel l'est au corps. Si Jésus-Christ ne laissera pas sans récompense un verre d'eau donné aux pauvres en son nom, que ne réserve-t-il point à l'instituteur, pour cette aumône si excellente dont il gratifie tous les jours ses enfants, par l'enseignement religieux ? Les Livres Saints nous l'assurent : *Ceux qui instruisent les autres dans la sagesse, brilleront comme des soleils dans les splendeurs de l'éternité*.

Courage donc, instituteurs chrétiens ! si les hommes n'apprécient pas toujours, comme elles le méritent, vos modestes et si utiles fonctions, Dieu les a en grande estime, et un jour il saura vous récompenser dignement.

L'enseignement religieux renferme les *prières du chrétien*, le *catéchisme* et l'*histoire sainte*.

§ I.

PRIÈRES.

Les prières sont le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, les commandements de Dieu et de l'Eglise. Elles s'apprennent aux plus jeunes enfants, en les récitant souvent et lentement devant eux et avec eux. Comme cet exercice doit se répéter assez fréquemment dans les classes, l'instituteur y emploiera un ou deux moniteurs choisis parmi les élèves qui récitent le mieux les prières. Il faut qu'elles soient récitées et, par conséquent, apprises 1° *exactement*, c'est-à-dire, telles qu'elles sont dans le catéchisme ; 2° *distinctement*, de manière à ce que tous les mots soient bien prononcés et parfaitement entendus ; 3° *en observant la ponctuation ;* 4° enfin, *d'un ton naturel.*

Le maître veillera à ce que ces quatre conditions soient rigoureusement observées. Comme il s'agit ici de jeunes enfants, il importe grandement qu'ils contractent dès leurs tendres années de bonnes habitudes. Il est triste de voir parfois la manière confuse et inconvenante avec laquelle les enfants récitent les prières. Les leur faire bien réciter, c'est le premier moyen de leur en inspirer le respect.

Nota. Les quatre conditions que nous venons d'indiquer doivent être également exigées dans la récitation du catéchisme, des faits de l'histoire sainte, etc.; en un mot, dans tout ce qui se lit et se récite à haute voix dans l'école. L'instituteur fera aussi attention à ce que les élèves observent ces quatre conditions, en répondant aux questions qui leur sont adressées, de sorte qu'en toutes circonstances, ils parlent toujours correctement, distinctement; en gardant les pauses et un ton naturel. Nous ne saurions trop vous exhorter, nos chers amis, à tenir à cette règle; c'est un service signalé que vous rendrez à la jeunesse, et vous verrez par expérience, que c'est un des moyens les plus efficaces de favoriser les progrès de vos élèves dans la langue maternelle. La lecture et la récitation simultanée aideront beaucoup à amener ce résultat. L'instituteur doit le poursuivre avec zèle, et quand il l'a obtenu, le maintenir avec une fermeté qui ne se relâche jamais.

§ II.

CATÉCHISME.

C'est ici, comme nous l'avons dit, la leçon la plus importante. L'instituteur ne négligera rien pour que ses élèves en retirent un grand fruit. Afin de la relever à leurs yeux et de leur faire sentir en même temps le besoin qu'ils ont de la grâce de Dieu, pour arriver à

l'intelligence de sa loi et surtout pour la mettre en pratique, la leçon de catéchisme commencera et finira toujours par une courte prière. Avant le catéchisme, on dira :

« O bon Jésus, notre divin Maître, la doctrine que nous allons apprendre, c'est celle que vous avez vous-même enseignée aux hommes. Donnez-nous-en l'intelligence et l'amour, afin qu'en éclairant notre esprit, elle agisse aussi sur notre cœur, pour l'éloigner du mal et le porter au bien. Ainsi soit-il. »

Après le catéchisme : « O bon Jésus, soyez béni pour les nouvelles lumières que vous nous avez données par cette leçon ; faites que nous en profitions pour bien remplir tous nos devoirs et vous aimer de plus en plus. Ainsi soit-il. »

Avant de commencer le catéchisme, l'instituteur attendra que le calme soit bien établi et qu'un silence parfait règne dans la classe. Il veillera à ce que les enfants se tiennent convenablement pendant la leçon et y prêtent la plus grande attention.

La religion étant comme l'élément dans lequel l'âme trouve à la fois, lumière, force et vie, l'enseignement religieux doit, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'emparer de l'âme tout entière, c'est-à-dire occuper toutes ses facultés. Ainsi, il ne suffit pas que la doctrine chrétienne soit apprise de mémoire, il est encore

nécessaire qu'elle pénètre dans l'intelligence pour l'éclairer, et qu'elle agisse sur la volonté pour la porter à bien faire. De là, il résulte que la leçon de catéchisme, pour être bien donnée, doit comprendre trois exercices : 1° exercice de la mémoire, 2° de l'intelligence, 3° de la volonté. Les deux derniers surtout exigent de la part du maître du zèle et de l'habileté.

1° Exercice de la Mémoire.

L'exercice de la mémoire se réduit à faire réciter la leçon *demandes* et *réponses* simultanément d'abord, individuellement ensuite. Pour ce second mode, l'instituteur ne s'adressera qu'à un certain nombre d'élèves pris çà et là dans la classe, et principalement à ceux dont l'application lui est suspecte.

Le point essentiel dans cet exercice, c'est que les quatre conditions que nous avons indiquées pour la récitation des prières soient rigoureusement observées ; c'est-à-dire que le catéchisme se récite *textuellement*, *distinctement*, *en observant la ponctuation* et *un ton naturel.*

2° *Exercice de l'Intelligence.*

Il servirait peu que l'enfant possédât même parfaitement de mémoire tout son catéchisme, s'il n'en avait pas, jusqu'à un certain point du moins, l'intelligence. C'est donc à le faire passer de la mémoire dans l'intelligence que l'instituteur mettra tous ses soins. Pour y parvenir, il procèdera ainsi qu'il suit : d'abord il changera quelques mots dans la demande du catéchisme, il en variera aussi quelquefois la forme, afin que les enfants ne soient pas esclaves de tels mots ou de telle forme. Mais ces changements doivent être tels, qu'ils n'ôtent rien au caractère de simplicité et de clarté que les questions doivent toujours conserver. Ce premier procédé offre déjà l'avantage d'éveiller l'attention de l'enfant, de le forcer à réfléchir un peu avant de répondre, et ainsi l'intelligence commence à être mise en action. Mais ce n'est pas assez, il faut de plus que l'enfant soit exercé à saisir nettement tout ce que renferment les réponses de son catéchisme. A cet effet, il sera nécessaire que le maître fasse plusieurs sous-questions sur une même réponse, afin d'aider l'enfant à trouver les parties qu'elle renferme, et à voir la chose clairement et sous toutes ses faces ; c'est ici, à proprement

parler, l'exercice de l'intelligence. Cette faculté, que l'on peut appeler l'œil de l'âme, est celle qui perçoit les idées et se les approprie. Or, de même que notre œil matériel, pour bien connaître un objet et en conserver une empreinte durable, a besoin de le fixer quelque temps, de le considérer sous ses différentes faces et dans ses détails, ainsi notre intelligence, pour acquérir la connaissance des choses qu'on lui enseigne, doit-elle être exercée à les voir, à les considérer aussi sous toutes leurs faces, dans leurs détails, afin que rien ne lui échappe et qu'elle en conserve une idée, ou empreinte claire, complète et durable. Alors on peut dire que la chose enseignée est véritablement *comprise* par l'enfant ; parce qu'elle est saisie et comme enveloppée par son intelligence, de telle sorte qu'elle ne peut plus lui échapper.

Afin de donner une idée de l'exercice que nous recommandons ici, prenons la 1re leçon du catéchisme * : *Pourquoi êtes-vous mis au monde?* Changez la demande : *Pourquoi êtes-vous sur la terre?* R. *Pour connaître, aimer et servir Dieu et ainsi parvenir un jour en Paradis.* Il faut que l'enfant voie bien les différentes choses renfermées dans cette réponse, de

* La leçon correspondante du second catéchisme se trouve à la fin du *Manuel*.

plus il doit les trouver lui-même. Pour cela demandez-lui : *Pour combien de choses êtes-vous mis au monde?* Il hésitera. Excitez son attention ; *allons, mon enfant, dites-moi : Pourquoi êtes-vous mis au monde?* Il répondra : *Pour connaître...* arrêtez-le : *Pour connaître qui?* R. *Dieu.* — *Ainsi, voilà la première chose : pour connaître Dieu; Et la seconde?* R. *Pour aimer Dieu.* — S'il ne la trouve pas de suite, faites-lui répéter de nouveau la réponse du catéchisme, en l'arrêtant après le mot *aimer*, et lui faisant la question *pour aimer qui?* R. *Dieu.* — *Ainsi vous êtes au monde pour connaître Dieu, pour aimer Dieu; voilà deux choses : est-ce tout? N'avez-vous pas une troisième chose à faire?* R. Oui. — Quelle est-elle? R. *Servir Dieu.* — *Maintenant, mon enfant, soyez bien attentif et dites-moi : Pour combien de choses êtes-vous mis au monde?* Il sera peut-être nécessaire de reprendre une troisième fois la réponse en arrêtant l'élève après chaque mot, et, enfin il parviendra à dire : *Pour trois choses, la première pour connaître Dieu, la deuxième pour aimer Dieu, la troisième pour servir Dieu.* — *Et si vous faites ces trois choses, où irez-vous, mon enfant?* R. *En Paradis.* — *Ainsi que faut-il faire pour aller en Paradis?* R. *Il faut connaître, aimer et servir Dieu.*

Les premières applications de cette méthode pour-

ront être pénibles et fastidieuses; mais ne vous rebutez pas, à mesure que vous avancerez vous la trouverez plus facile. L'enfant s'habituant à réfléchir, et exerçant son intelligence par le travail, saisira plus vite et plus sûrement les choses qu'on lui présentera. De sorte que cet exercice deviendra après quelque temps non moins agréable et facile pour le maître qu'intéressant et profitable pour les élèves.

Depuis que nous avons exposé et conseillé cette méthode aux instituteurs, nous avons été à même de voir que c'est celle que l'on emploie pour instruire les sourds-muets, et nous en avons constaté les résultats vraiment étonnants. Cette circonstance nous a pleinement confirmé dans l'opinion, que c'est là le moyen le plus efficace de développer l'intelligence des enfants et d'assurer le succès de l'instruction religieuse.

Passons à la 2e question : *Qui vous a mis au monde?* Changez la question : *Qui vous a donné la vie?* R. *Dieu et mes père et mère. — Ainsi à qui êtes-vous d'abord redevable de la vie?* R. *A Dieu. — Et ensuite?* R. *A mes père et mère. — Si Dieu vous a donné la vie, Dieu est donc aussi votre Père?* R. *Oui, et à plus forte raison que mes parents. — Ainsi, combien avez-vous de pères, mon enfant? Vous en avez un que vous voyez tous les jours, que vous aimez bien, n'est-ce pas, et que vous appelez mon père ou mon*

papa ; n'en avez-vous pas encore un autre? Si l'enfant ne le nomme pas de suite, on fera intervenir la réponse précédente, pour l'aider à dire : *Cet autre Père, c'est Dieu. — Ainsi combien avez-vous de pères?* R. *Deux : le premier, c'est Dieu qui est au ciel; et le second, c'est mon père qui est sur la terre. — Dans quelle prière appelez-vous Dieu votre Père?* R. *Dans celle qui commence par ces mots : Notre Père, qui êtes aux cieux. — Mais si Dieu est votre Père, de qui êtes-vous l'enfant?* R. *De Dieu. — Ainsi on peut et on doit vous appeler l'enfant de qui?* R. *De Dieu. — Voyez quel bonheur vous avez de pouvoir dire : je suis véritablement l'enfant de Dieu. D'après cela comment devez-vous aimer le bon Dieu?* R. *Comme un Père. — Oui, mon enfant, et comme le meilleur des pères. Et comment devez-vous obéir à Dieu?* R. *Comme on obéit à son père.*

Maintenant, dites-moi encore, mon enfant, combien avez-vous de Pères? R. *Deux, le bon Dieu et mon père sur la terre. — Mais vous avez aussi une Mère sur la terre; où est-elle?* R. *A la maison. — Vous l'aimez bien votre mère, n'est-ce pas, mes enfants? N'en avez-vous pas une autre? Qui avez-vous encore pour Mère?* R. *La sainte Eglise catholique*, etc. — *Si la sainte Eglise catholique est votre Mère, de qui êtes-vous l'enfant?* R. *De la sainte Eglise catholique*, etc. — *Ainsi vous êtes l'enfant de*

Dieu, *et de qui encore?* R. *De la sainte Eglise*, etc. — *Etes-vous seul enfant de la sainte Eglise catholique, n'avez-vous pas des frères de cette même Mère?* R. *Oui, en grand nombre.* — *Quels sont ces frères?* R. *Tous les fidèles chrétiens.* — *Tous les fidèles chrétiens de qui sont-ils les enfants?* R. *De la sainte Eglise*, etc. — *Quelle est la Mère de tous les fidèles chrétiens?* R. *La sainte Eglise*, etc. — *Y a-t-il beaucoup de fidèles chrétiens?* R. *Oui, ils sont en grand nombre.* — *Tous les élèves de la classe sont chrétiens, de qui sont-ils les enfants?* R. *De la sainte Eglise*, etc. — *Ainsi vous avez tous pour Père qui?* R. *Le bon Dieu.* — *Et pour Mère?* R. *la sainte Eglise.* — *Comment êtes-vous donc tous ensemble?* R. *Des frères.* — *Pourquoi?* R. *Parce que nous avons tous le même Père qui est Dieu, et la même Mère qui est la sainte Eglise.* — *Comment devez-vous vous aimer les uns les autres?* R. *Comme des frères.* — *Les enfants qui ont le même Père et la même Mère, que forment-ils ensemble?* R. *Une famille.* — *Ainsi la réunion de tous les fidèles chrétiens, qu'est-ce que c'est? Une grande famille, n'est-ce pas?* R. *Oui.* — *Appartenez-vous tous à cette grande famille?* R. *Oui.* — *Pourquoi?* R. *Parce que nous sommes chrétiens.* — *Comment reconnaît-on les chrétiens?* R. *Par le signe de la croix.* — *Le signe de la croix sert donc à faire reconnaître, qui?* R. *Les*

fidèles chrétiens. — Quand vous voyez quelqu'un faire le signe de la croix, que pensez-vous de lui? R. *Qu'il est chrétien.*

Toutes les leçons ne se prêtent pas également à des sous-questions aussi multipliées. Il est des réponses brèves, quelquefois un *oui* ou un *non*, qu'il n'est pas possible de diviser et sur lesquelles il ne faut pas insister, parce que les enfants les saisiront de prime abord. Il suffit dans ce cas que l'instituteur change les mots de la demande. En général il doit se garder de faire des sous-questions inutiles, elles fatiguent l'enfant et embrouillent les choses au lieu de les éclaircir. Qu'il procède toujours avec tact et intelligence, que ses interrogations soient simples, claires et sortent naturellement de la réponse qu'il veut faire comprendre, de manière qu'un élève attentif et un peu exercé puisse y satisfaire facilement. Nous l'avons dit souvent dans les conférences, le grand art de l'instituteur, c'est de bien interroger. Le maître qui interroge le mieux sera toujours celui qui fera faire le plus de progrès à ses élèves. L'interrogation est le moyen le plus efficace d'agir sur l'intelligence. Les questions bien présentées sont à l'esprit ce que les chocs sont à la pierre : elles en font jaillir la lumière.

Nous engageons donc, et de toutes nos forces, les instituteurs à s'exercer à manier avec habileté cet

instrument si nécessaire et si utile de l'interrogation. Nous savons que dans plusieurs cercles de conférences, on a pour habitude de donner comme travail préparatoire, la mise en sous-questions d'une ou de deux leçons de catéchisme, à l'instar de ce que nous venons de faire pour la première leçon. C'est d'après ce travail que l'instituteur est chargé de donner la leçon en présence de ses collègues ; ceux-ci sont appelés ensuite à présenter, sous la direction de M. l'inspecteur cantonal ecclésiastique, leurs observations critiques sur cette leçon. Nous désirons que toutes les conférences suivent cette marche. Elle ne peut manquer de produire les meilleurs résultats au point de vue de l'enseignement du catéchisme dans les écoles. Au bout d'un certain temps, les maîtres auront ainsi à leur usage un questionnaire bien fait sur toutes les leçons du catéchisme.

Dans le courant de l'exercice que nous venons d'indiquer, l'instituteur donnera l'explication des mots dont le sens ne pourra pas être compris facilement par les enfants. Ces mots sont rares dans le catéchisme qui est écrit dans un langage simple, familier et tout à fait à la portée des enfants. Nous disons que ces mots sont rares dans le catéchisme, voulant prémunir les instituteurs contre la manie de trop expliquer, de demander le sens de presque tous

les mots. Non-seulement ce travail fatigue et ennuie les enfants, mais il n'aboutit souvent qu'à mettre la confusion dans leur esprit. L'instituteur sera donc sobre d'explications quant aux mots.

Lorsque la leçon de catéchisme a été présentée, comme nous l'avons dit, à l'esprit des enfants, l'instituteur essaiera un dernier mode qui est encore très-utile comme exercice de l'intelligence. C'est de faire réciter la leçon en un texte continu, c'est-à-dire, en fondant les demandes avec les réponses. Ainsi pour la première leçon on dirait : *Je suis mis au monde pour connaître, aimer et servir Dieu et ainsi parvenir un jour en Paradis. J'ai été mis au monde par Dieu et par mes Père et Mère. Dieu est donc aussi mon Père et à plus forte raison que mes parents. J'ai encore pour Mère la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. J'ai des frères de cette même Mère, en grand nombre, ce sont tous les fidèles chrétiens. Je les connais par le signe de la croix.* — Dans ce travail, on le comprend, ce n'est pas seulement la mémoire qui agit, l'intelligence a aussi une grande part.

3° *Exercice de la Volonté.*

Enfin pour compléter les exercices que renferme la leçon du catéchisme, l'instituteur, après avoir occupé la mémoire et l'intelligence des enfants, s'efforcera d'agir aussi sur leur volonté et sur leur cœur. Il terminera donc toujours la leçon par quelques mots en rapport avec ce qui a été expliqué. Ainsi après la première leçon, l'instituteur pourrait parler de cette manière à ses élèves :

« *Mes chers enfants, vous venez de l'entendre, Dieu est votre Père, et la sainte Eglise catholique votre Mère. Vous êtes donc les enfants de Dieu et de la sainte Eglise. C'est là un bien beau titre ; saint Louis en faisait tant de cas, qu'il le mettait au-dessus de celui de roi de France. Estimez-le aussi beaucoup, mes enfants, et honorez-le toujours par une conduite digne d'un enfant de Dieu et de la sainte Eglise. Aimez le bon Dieu comme le plus tendre des Pères et faites de bon cœur tout ce qu'il vous commande. Vous connaissez les commandements de Dieu, n'est-ce pas, mes enfants? Observez-les exactement tous les jours de votre vie. Vous êtes aussi les enfants de la sainte Eglise. Aimez-la, respectez-la comme une bonne Mère, soyez dociles à sa voix. Vous connaissez aussi*

les commandements de l'Eglise, n'est-ce pas, mes enfants? Observez-les conjointement avec ceux du bon Dieu. C'est par ce moyen que vous arriverez un jour en Paradis. Vous voulez aller en Paradis, n'est-ce pas, mes enfants? Pour cela soyez toujours sages, obéissants, fidèles à Dieu qui est votre Père et à la sainte Eglise qui est votre Mère. »

Ces petites allocutions ne peuvent manquer de faire une impression salutaire sur la volonté et le cœur des enfants. Mais elles ne produiront cet effet que pour autant qu'elles naîtront du cœur du maître, qu'elles seront dites d'un ton pénétré, et animées par une conviction profonde et un vif désir du salut des enfants.

Nous souhaitons ardemment que tous les instituteurs soient capables de parler à leurs élèves d'une manière simple, paternelle et pleine de cœur. Ce n'est pas tant du talent qu'il faut ici, qu'un grand amour des enfants. Le cœur qui aime, trouve toujours quelque chose à dire dans l'intérêt de ceux qu'il aime. Cependant quand on n'a pas l'habitude de la parole, on doit moins compter sur son cœur que sur son travail, c'est pourquoi l'instituteur qui tient à bien remplir sa tâche, préparera tous les jours avec soin les petites allocutions qu'il doit faire après les leçons de catéchisme, il les écrira, les apprendra par cœur, s'il le faut, dans les commencements, et peu à peu, il acquerra une

certaine facilité qui lui permettra de parler à ses élèves d'une manière convenable, presque sans préparation.

N. B. Nous recommandons que dans les conférences on ait soin d'ajouter au travail préparatoire sur les leçons de catéchisme, les petites allocutions dont nous venons de parler.

Résumons maintenant les divers exercices que renferme la leçon de catéchisme.

1° Prière préparatoire.

2° Récitation de la leçon simultanément, en observant les quatre conditions.

3° Récitation individuelle de toute la leçon, ou d'une partie, en se bornant à un certain nombre d'élèves.

4° Questionner en employant d'autres mots que ceux du catéchisme, quelquefois même en présentant les demandes sous une autre forme.

5° Adresser des sous-questions sur le texte des réponses, de manière à en faire ressortir toutes les parties et à le présenter à l'intelligence des enfants, sous toutes les faces.

6° Explication de quelques mots, s'il s'en trouve, qui ne seraient pas à la portée des enfants.

7° Réciter la leçon en un texte continu, c'est-à-dire en fondant les demandes avec les réponses.

8° Petite allocution en rapport avec le sujet de la leçon.

9° Prière finale.

C'est à ces exercices que se borne le rôle de l'instituteur. Les explications proprement dites ne sont pas de son ressort. Elles regardent le pasteur qui a seul mission d'expliquer et de développer la doctrine. L'instituteur se renferme strictement dans le texte du catéchisme. Il met tous ses soins à le graver dans la mémoire de l'enfant, à le faire pénétrer dans son intelligence et à en nourrir son cœur. S'il remplit sa tâche de la manière que nous avons dit, il est incontestable qu'il aura beaucoup fait pour l'instruction religieuse de ses élèves. Mais pour donner la leçon de catéchisme, comme nous venons de l'indiquer, ne vous le dissimulez pas, nos chers Amis, il faut, de votre part, du travail et de l'application. La leçon doit être préparée par vous tous les jours avec le plus grand soin, sinon, vous divaguerez, vous manquerez de clarté, de simplicité et de précision. Vos interrogations seront mal présentées ou tomberont sur des choses inutiles, et ainsi se passera, sans fruit pour les élèves, le temps le plus précieux de la classe. Nous comptons donc sur votre zèle à bien étudier et préparer vos leçons. Nous vous conseillons, ainsi que nous l'avons fait au

sujet des allocutions, de tout écrire, du moins pour les leçons les plus difficiles. Ne perdez pas de vue que cette préparation soignée, consciencieuse, est un devoir important de votre état, sur lequel Dieu vous jugera un jour.

Répétitions du catéchisme. — Temps à employer à la leçon de catéchisme. — Classement des élèves pour cette leçon.

I. Ce qui précède concerne les leçons de tous les jours. Indépendamment de ces leçons, il est indispensable qu'il y ait aussi des Répétitions. Ainsi le samedi devra être employé à repasser ce qui a été vu pendant la semaine, et les deux derniers jours du mois à revoir ce qui a été appris pendant le mois. Dans ces répétitions, on fera réciter de mémoire la matière de la semaine ou du mois. Mais on s'appliquera principalement à prendre les questions sans ordre dans les différentes leçons, et on s'assurera si les élèves en ont suffisamment l'intelligence. On n'omettra pas non plus le texte continu.

II. Après avoir exposé la méthode pour l'enseignement du catéchisme, nous devons aussi dire un mot du Temps à y consacrer. Ce temps est fixé par les règlements. C'est une demi-heure le matin et une demi-

heure du soir. Les deux demi-heures bien employées suffisent aux exercices dont nous avons parlé. Toutefois il ne faut pas prétendre épuiser toujours une leçon du catéchisme en une demi-heure, surtout en ce qui concerne l'exercice de l'intelligence. Deux ou trois réponses suffiront souvent à remplir le temps voulu. Il faut y revenir plusieurs fois, tenir au besoin les enfants deux ou trois jours à la même leçon, et ne pas l'abandonner, à moins qu'elle n'ait été bien sue et surtout bien comprise.

Pour les enfants qui se disposent à la première communion, l'Instituteur ne perdra pas de vue que le Règlement l'autorise à leur donner plus de temps et plus de soin, à mesure que l'époque de la première communion approchera. Nosseigneurs les Evêques avaient émis ce vœu dans leur circulaire de 1843.

Voici comment ils s'exprimaient : « Nous espérons qu'à mesure que l'époque de la première communion approchera, on multipliera les instructions de manière que, pendant les deux ou trois mois qui la précèderont immédiatement, les enfants s'occuperont principalement de ce qui pourra les préparer dignement à cette grande action. Mieux ils la feront, et plus ils profiteront ensuite de la fréquentation de l'école.»

Ce vœu a été accueilli par le gouvernement. Il est

repris dans la direction annexée au règlement général des écoles, donné en 1846.

L'article 10 est ainsi conçu : « Dans la division où l'on se prépare à la première communion, l'Instituteur redouble de soins, soit pour que la lettre du catéchisme soit parfaitement sue, soit pour que les enfants se pénètrent davantage des vérités qu'ils ont à mettre en pratique. C'est ici que dans les entretiens, il doit insister sur les pratiques usuelles de la vie chrétienne ; sur la fréquentation des offices de l'église ; sur les sacrements et le saint sacrifice de la messe : sur les prières du matin et du soir, avant et après les repas, avant et après les classes ; sur les devoirs des enfants envers leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs maîtres, les autorités ecclésiastiques et civiles et leurs condisciples.

» Quelques semaines avant la première communion, l'Instituteur s'attachera de tout cœur à y préparer les enfants appelés à faire cette grande action. Il aura soin d'y intéresser tous les autres élèves ; cette époque sera pour toute la classe une époque de renouvellement ; les études ne feront que gagner. »

III. Quant au Classement des élèves pour le catéchisme, nous estimons que deux divisions suffisent, sans y comprendre toutefois les plus petits enfants qui ne font qu'apprendre les prières et qui, *pour l'ordi-*

naire, sont confiés à un moniteur, ainsi que nous l'avons indiqué au § I, *Prières*. Nous disons, pour l'ordinaire, car l'Instituteur doit s'occuper aussi par lui-même de cette portion si intéressante de ses élèves, et ne pas les abandonner entièrement à un moniteur, ou à un assistant novice. La division supérieure comprendra les enfants qui ont fait leur première communion et ceux qui doivent la faire dans l'année. La seconde comprendra les plus jeunes élèves, à l'exception de ceux dont nous avons parlé plus haut.

«L'Instituteur, dit le règlement de 1846, se partagera entre les élèves de ces deux divisions de manière à donner l'instruction aux uns, tandis que les autres repasseront la leçon qu'ils ont à réciter. Le plus souvent la leçon sera générale : le maître s'adressera à toute la classe et tâchera d'obtenir de tous les enfants une attention soutenue.

On comprend en effet que, quoique l'Instituteur ne s'occupe que d'une seule division, l'autre peut profiter de la leçon, soit pour repasser ce qu'elle a vu, soit pour s'initier déjà un peu à ce qu'elle verra plus tard. Du reste, si cette manière de faire présentait quelqu'inconvénient, on pourrait, tandis que l'on s'occupe d'une division, tenir l'autre appliquée soit à un exercice d'écriture, soit à tout autre, ainsi que l'indique la circulaire de Nosseigneurs les Evêques, § VIII.

« Dans les écoles où l'Instituteur est secondé par un ou plusieurs assistants, l'enseignement sera gradué suivant la diversité des classes. Chaque sous-maître s'occupera spécialement de sa division. (Règl. de 1846. art. 6.) »

§ III.

HISTOIRE SAINTE.

Pour compléter l'enseignement religieux, au catéchisme il faut joindre la connaissance de l'histoire sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

Cette partie doit marcher de pair avec la doctrine chrétienne, en sorte que les enfants possèdent également l'une et l'autre.

La religion étant un grand fait qui a rempli le monde depuis le commencement jusqu'à nos jours, son enseignement se complète nécessairement par celui de l'histoire. C'est là que ses dogmes et les préceptes de sa morale trouvent une éclatante confirmation.

D'un autre côté nous savons que l'enseignement qui se donne à l'aide de faits et d'exemples, est celui qui offre le plus d'attraits aux enfants, et qui les frappe davantage. Aussi les récits de la Bible ont-ils à un haut degré le privilége d'intéresser les jeunes écoliers,

et de produire sur leur esprit et sur leur cœur des impressions aussi salutaires qu'elles sont durables.

L'instituteur mettra donc tous ses soins à bien faire apprendre à ses élèves l'histoire sainte. Sur ce sujet il y a trois choses à considérer : 1° *Les Livres*; 2° *Le Temps à employer à l'Histoire Sainte*; 3° *la Méthode à suivre pour bien l'enseigner*.

1° *Les Livres*.

Le livre qui sert aux élèves et que l'autorité ecclésiastique a approuvé pour l'enseignement de l'histoire sainte dans les écoles primaires de la Belgique, c'est la *Bible de l'enfance*. L'instituteur est tenu de le connaître à fond, afin qu'il puisse interroger facilement sur tous les faits qu'il renferme ; ce dont il ne s'acquittera avec succès que pour autant qu'il sera tout à fait maître de sa matière. Nous espérons que ceux des instituteurs qui ne possèdent pas encore l'histoire sainte à ce degré indispensable pour bien l'enseigner, redoubleront d'efforts, afin qu'ils n'aient plus besoin de recourir au livre, soit pour raconter un fait, soit pour adresser des questions. Il doit en être de même du catéchisme : l'instituteur ne peut se dispenser de le savoir en entier, demandes et réponses. C'est pitié de voir des maîtres obligés de recourir sans cesse aux

manuels qu'ils font apprendre par cœur à leurs élèves. Ils montrent par là, qu'ils ne les savent pas eux-mêmes, et enlèvent à leur enseignement une grande partie de son prestige.

Que l'instituteur possède donc *parfaitement* les livres classiques employés dans l'école, et que ses connaissances s'étendent même un peu plus loin. Il augmentera ainsi sa considération vis-à-vis de ses élèves, et pourra au besoin suppléer à ce qui ne serait pas assez développé dans les manuels. Pour l'histoire sainte, nous conseillons aux maîtres d'avoir à leur usage la Bible de Royaumont, afin d'y puiser des notions plus complètes, et le petit catéchisme historique de Fleury, comme modèle des questions à faire sur l'histoire sainte.

2° *Le Temps.*

L'histoire sainte peut s'enseigner dans l'école plusieurs fois par jour au moyen de la lecture qui se fait dans la Bible de l'enfance, cet ouvrage étant approuvé par le gouvernement comme livre de lecture. Les enfants apprendront l'histoire sainte par la lecture, si l'instituteur les habitue à faire attention à ce qu'ils lisent, *à penser en lisant*, de sorte qu'ils soient à même de rendre compte sommairement de ce qu'ils

ont lu, et de répondre aux *questions* que l'instituteur leur adressera sur le sujet de la lecture. En outre, nous jugeons qu'il est nécessaire de donner au moins deux fois la semaine une *leçon proprement dite* d'histoire sainte.

3° Méthode.

I. Comme nous venons de le dire, après la lecture d'un paragraphe ou d'un chapitre, l'instituteur fera des QUESTIONS aux élèves. Ces questions seront toujours simples, claires et présentées de telle sorte que l'enfant puisse y répondre en quelques mots. On prendra pour modèle le questionnaire du petit catéchisme historique de Fleury.

L'instituteur, pour bien poser ses questions et y mettre de l'ordre, fera attention à quatre choses.

1° *Au temps.* A quelle époque de l'histoire sainte, le fait ou le personnage, dont il s'agit, appartiennent-ils ?

2° *Au lieu.* Dans quel pays, dans quelle ville, dans quel endroit le fait se passe-t-il ?

3° *Aux personnages.* S'arrêter aux principaux ; demander leur nom, leur dignité, caractère, etc.

4° *Aux actions.* De quoi s'agit-il ? Faire raconter la chose avec plus ou moins de détails, selon leur importance.

Après ces interrogations, on fait faire par les enfants l'appréciation, au point de vue moral et religieux, de l'action ou du personnage dont on a parlé ; on leur demande ce qu'ils pensent de tel fait, si c'est bien, si c'est mal ; quelles leçons ils peuvent en tirer pour eux-mêmes ; s'ils voudraient ressembler à tel ou à tel personnage, etc.

Ici, comme dans les leçons du catéchisme, il sera bon que l'instituteur adresse de temps en temps à ses élèves quelques mots courts et bien appropriés, afin de porter leur cœur vers Dieu, de leur inspirer l'amour du bien, l'horreur du mal, de leur inculquer, en particulier, telle ou telle vertu qui caractérise les personnages qui sont en scène, et de faire ainsi servir les leçons de l'histoire sainte à l'éducation religieuse des enfants. Elles peuvent, en effet, y contribuer puissamment.

Afin de fixer l'attention des enfants pendant la lecture et de les aider à la retenir, l'instituteur aura soin de leur signaler fréquemment les quatre choses que nous lui avons recommandées pour lui-même, à savoir : *le temps, les lieux, les personnages, les faits.*

Voilà pour la lecture et la manière d'en tirer parti.

II. Quant à la Leçon *proprement dite* d'histoire sainte que l'instituteur doit donner deux fois la semaine, il l'emploiera principalement à repasser ce qui

aura été vu dans les lectures précédentes : 1° En interrogeant les élèves, comme il a été dit plus haut; 2° en les exerçant à raconter eux-mêmes, soit des événements marquants, soit des traits détachés de la vie de certains personnages, soit leur histoire en entier. Afin d'initier ses élèves à la manière de bien raconter, le maître leur fera assez fréquemment lui-même des récits. Ces récits doivent être : 1° *corrects* quant au langage et à la prononciation ; 2° *présentés d'une manière simple, intéressante, qui captive l'attention du jeune auditoire ;* 3° *racontés d'un ton animé*, en faisant parler les personnages, comme on le voit souvent dans les saintes Écritures. Ainsi la scène prend en quelque sorte vie et est rendue comme présente sous les yeux des enfants.

REMARQUES ESSENTIELLES POUR BIEN ENSEIGNER L'HISTOIRE SAINTE.

1° On fera d'abord bien apprendre les époques. Cette connaissance est fondamentale. Les époques sont comme des jalons qui doivent guider l'esprit, tracer sa route, et l'aider à s'orienter dans le vaste champ qu'il a à parcourir..

2° On exercera les enfants à dire à quelle époque appartient tel fait, tel personnage.

3° Il faut les rendre habiles à grouper les faits, à citer les personnages principaux d'une époque quelconque.

4° Comme tout, dans l'ancien testament, se rapporte à la venue du Messie, l'instituteur n'omettra pas de faire remarquer dans les personnages les plus célèbres, ainsi que dans les cérémonies et sacrifices de la loi ancienne, les figures de Jésus-Christ ou des institutions de la loi nouvelle. Il mettra aussi sous les yeux des enfants les prophéties les plus remarquables qui concernent la vie et la mort du Sauveur du monde.

C'est le moyen d'éclairer et de fortifier la Foi, cette vertu qui est le fondement et la racine de toutes les autres, et sans laquelle, nous dit l'apôtre saint Paul, il est impossible de plaire à Dieu. Nourrir et développer la Foi, tel est le but que l'instituteur doit surtout se proposer en enseignant la religion. Plus sa Foi aura été vive et ferme dans son enfance, plus l'homme sera fidèle aux pratiques et aux devoirs de la religion pendant le reste de sa vie. Si nous voyons tant d'hommes indifférents à l'égard de la religion, c'est que leur Foi a toujours été faible, n'ayant reçu dans leur jeune âge qu'une instruction religieuse nulle ou peu soignée. Ils ressemblent à des arbres qui n'ont presque pas de racines, ou à des édifices qui reposent sur une faible

base; ils sont facilement renversés par le vent des passions, et souvent pour ne plus se relever.

5° L'instituteur fera apprendre avec grand soin et jusque dans les plus petits détails la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il faut que les enfants puissent répondre sans hésiter sur toutes les circonstances de la naissance, de l'enfance, de la vie cachée, et de la vie publique de ce divin Sauveur; sur ses miracles, sur ses principales paraboles, et enfin sur les circonstances de sa passion, de sa mort, de sa résurrection, de ses apparitions pendant quarante jours, et de son ascension glorieuse. C'est ici l'histoire du divin Maître, celle qu'il importe le plus de bien connaître.

Quel moyen plus propre à toucher le cœur des enfants et à les attacher à Jésus-Christ, que de leur présenter ce Fils unique de Dieu, en tout égal à son Père, Maître du ciel et de la terre, se faisant petit comme eux, par amour pour eux, et pour leur servir de modèle; obéissant à la sainte Vierge et à saint Joseph comme le plus humble des enfants des hommes. Quels tableaux plus intéressants à mettre sous les yeux des élèves, que de leur montrer ce bon Sauveur parcourant les villes et les campagnes de la Judée, annonçant la bonne nouvelle du salut, guérissant les malades, appelant autour de lui les petits enfants pour les bénir et les caresser, faisant du bien à tout le

monde, et n'ayant pas pour lui-même une pierre où il puisse reposer sa tête ! Quoi de plus propre à captiver, à attendrir le cœur, que ce drame si étonnant de la passion et de la mort du Fils de Dieu ! Nous avons vu souvent des enfants fondre en larmes, en écoutant ces touchants récits.

Ah ! si l'on faisait bien connaître Jésus-Christ, on le ferait aimer. Or, le connaître et l'aimer, c'est là toute la religion. *La vie éternelle*, nous dit ce divin Sauveur, *c'est de connaître le Père et le Christ qu'il a envoyé.*

Instituteurs chrétiens, nous vous en conjurons, ne négligez rien pour qu'au sortir de vos écoles les enfants soient bien familiarisés avec la vie de Jésus-Christ ; qu'ils en soient nourris et pénétrés, et vous les aurez par là enrichis d'un fonds précieux de foi, d'amour et de piété.

6° Enfin comme se rattachant à l'histoire sainte, les fêtes de l'Eglise doivent aussi être bien connues des enfants, surtout celles qui regardent Jésus-Christ et sa divine Mère. A mesure donc que l'année nous les ramène, l'instituteur les expliquera à ses élèves et les portera en même temps à les célébrer avec dévotion.

CHAPITRE II.

DE L'ÉDUCATION.

L'instruction religieuse donnée comme nous venons de le dire est déjà de l'éducation. Elle en forme une partie très-importante, mais elle n'est pas à elle seule toute l'éducation. Celle-ci a une sphère plus étendue.

Nous la définissons : *La culture de l'homme sous tous les rapports*. Nous nous servons de préférence du mot *culture* , parce qu'il exprime bien l'action de l'éducation dans l'homme ainsi que l'idée du travail, de la vigilance, du zèle et de la sollicitude qu'elle exige. De même qu'un champ rapporte au laboureur en proportion des peines qu'il se donne pour le cultiver, ainsi l'enfant, cette terre d'un prix inestimable, destinée à porter des fruits qui doivent faire la joie de la terre et l'ornement du ciel, produira en raison des soins donnés à son éducation.

Quand vous parcourez une campagne et que vous la trouvez en parfait état, le travail préparatoire ne lui a pas manqué. Elle a reçu en temps opportun la

semence la plus propre à la nature du sol ; les mauvaises herbes en ont été arrachées ; et les jeunes plantes, libres dans leur croissance, s'élèvent pleines de force et de beauté. A cette vue vous dites : « Ces terres appartiennent à des cultivateurs laborieux et diligents ; le Ciel aidant, une riche moisson sera leur récompense. » Si, au contraire, vous trouvez une terre négligée dont l'aspect accuse évidemment le manque de travail, les mauvaises herbes y croissent pêle-mêle avec les plantes utiles ; tout annonce que c'est le champ du paresseux ; vienne le moment de la récolte, il n'aura rien à engranger ; l'ivraie qu'il a laissée croître aura étouffé le bon grain.

C'est ainsi que l'on peut juger des instituteurs par l'état des écoles. Là où règnent la propreté, l'ordre et la discipline ; là où les enfants sont respectueux, attentifs pendant la prière, pieux à l'Eglise, appliqués en classe, soumis à leurs parents, dociles à la voix de leur maître, honnêtes et polis envers tout le monde ; là, sans aucun doute, l'instituteur est un homme diligent, soigneux, dévoué à ses élèves, qui ne s'épargne en rien pour assurer leurs progrès dans la vertu, en même temps que dans la science. Aussi les voit-il se développer sous ses yeux, comme de jeunes plantes cultivées avec soin, et croître en sagesse à mesure qu'ils croissent en âge. Le Ciel bénit

ses efforts, et la commune dont il fait le bonheur, l'entoure d'estime, d'affection et de reconnaissance.

Mais dans cette autre école d'un aspect malpropre et négligé, où les leçons restent presque stériles, parce qu'elles se donnent sans méthode et avec insouciance, là, où les enfants demeurent grossiers, insoumis, pétulants et sans piété ; là, on peut le dire avec assurance, se trouve un instituteur négligent : les enfants se démoralisent bien plus qu'ils ne se forment entre ses mains. Un champ lui avait été donné à cultiver ; la religion, les familles et la société en attendaient des fruits abondants, et il ne produit que des ronces et des épines. Malheur à la commune qui possède un tel instituteur ! Il devait être pour elle une providence, et il en devient le fléau le plus pernicieux.

A Dieu ne plaise, nos chers Amis, qu'aucun d'entre vous mérite jamais cette qualification déshonorante d'instituteur négligent et paresseux ! Toujours, nous en avons la confiance, nous trouverons en vous le zèle, la vigilance, le dévoûment et la constance qu'exige l'éducation des enfants. C'est une œuvre de travail et de peine, il est vrai ; mais aussi c'est une des plus nobles, des plus utiles et des plus méritoires auxquelles l'homme puisse s'appliquer. D'ailleurs il n'y a point ici à balancer pour l'instituteur : il faut qu'il embrasse cette œuvre avec toute l'ardeur dont il est

capable, sinon, il manquera au devoir le plus essentiel de sa charge, et sera par conséquent indigne de l'occuper plus longtemps.

Ce devoir, le Gouvernement et le Clergé s'accordent, pour l'imposer à l'instituteur, de la manière la plus formelle et la plus pressante. L'instruction, en effet, n'a de prix que pour autant qu'elle est unie à l'éducation morale et religieuse ; séparée de l'éducation qui doit la contenir et la diriger, l'instruction n'est que trop souvent un moyen de plus de corruption, une arme au service de l'impiété et des mauvaises passions. Un tel enseignement est le plus grand mal dont la religion ait à gémir, et il constitue pour les gouvernements et pour la société le danger le plus redoutable.

Il n'est plus nécessaire de nos jours de prouver cette vérité ; son évidence doit frapper tout le monde, après les tristes expériences que notre siècle en a faites, et la dernière est trop près de nous, pour que l'impression de terreur qu'elle a causée ne soit pas encore dans tous les esprits. Personne ne conteste que le terrible bouleversement de 1848 n'ait été préparé en France par l'enseignement et la presse, ces grands dissolvants de la société et les agents les plus terribles de démoralisation, lorsqu'ils sont mal dirigés. Pour ne parler que de l'enseignement, nous savons qu'à tous

les degrés il avait été constitué dans un esprit de défiance envers le Clergé : l'éducation religieuse, si elle n'était pas entièrement bannie des écoles et des colléges, n'y était admise que comme un accessoire relégué tout à fait au dernier plan. « Nulle part, disait un des derniers ministres de l'instruction publique, M. Salvandy, on ne s'occupe de cultiver l'âme, de conserver les mœurs, de polir les habitudes, de développer et d'affermir les principes essentiels qui sont la dignité des peuples et la stabilité de l'Etat, par exemple, le sentiment national, et le sentiment religieux avant tous les autres. »

Si nous voulons connaître en particulier quel était l'état de l'enseignement primaire, écoutons M. Thiers parlant des résultats de la loi de 1833. Voici comment il s'exprimait à la tribune :

« Parmi les maîtres d'écoles, me dit-on, il y en a de bons : c'est possible, mais ceux-là sont un miracle, car vous avez tout fait pour les rendre détestables.

» Quand vous avez été prendre dans un village un petit paysan, quand vous l'avez amené à quinze ou seize ans dans une grande ville, que vous lui avez donné un habit noir, quand vous l'avez logé dans une belle école normale, et quand, là, pendant deux ans, vous lui avez donné plus d'esprit qu'il n'en pourra jamais porter, quand vous lui avez appris la physique,

la géométrie, l'algèbre, la trigonométrie, l'histoire et le reste, et puis après cela, quand vous le renvoyez à dix-huit ans, au fond d'un village, avec deux cents francs pour y mourir d'ennui, avec de grossiers petits enfants qui ne savent ni lire ni écrire, et souvent ne veulent apprendre ni l'un ni l'autre, vous en faites nécessairement un *mécontent,* un *ennemi.*

Puis avec une énergie d'expression d'autant plus effrayante qu'elle peignait plus exactement la situation d'esprit des instituteurs, il ajoutait qu'on n'avait réussi qu'à former *40,000 anti-curés et 40,000 curés de l'Athéisme et du Socialisme.*

Leurs leçons, hélas ! n'ont eu que trop de succès, et, à un moment donné, on a vu quelle démoralisation, quels désordres, quelles calamités, peuvent engendrer dans la société une presse corruptrice et un enseignement sans éducation religieuse.

La catholique Belgique s'était levée comme un seul homme, en 1830, contre cet enseignement non moins anti-social qu'anti-religieux ; aussi traversa-t-elle dans le plus grand calme l'époque de trouble que nous venons de rappeler. Devenue maîtresse d'elle-même, non-seulement elle avait émancipé l'enseignement et donné un libre essor à l'éducation religieuse ; mais encore, appelée plus tard à régler par une loi une partie de ce grand intérêt d'un peuple, elle avait proclamé

et consacré irrévocablement l'union de l'instruction et de l'éducation.

Au début de la discussion de la loi organique de l'enseignement primaire, s'inspirant des vœux et des sentiments de la nation tout entière, M. Nothomb, un des hommes d'Etat les plus éminents qui ont gouverné notre pays, s'écriait à la tribune : « Nous rompons, il faut le dire et le dire tout haut, nous rompons avec les doctrines politiques du XVIIIe siècle, qui avaient prétendu séculariser complètement l'instruction et constituer la société sur des bases purement rationalistes. Nous ne voulons pas d'une instruction exclusivement civile. Nous proclamons l'instruction inséparable de l'éducation, et nous ne voyons d'enseignement complet que dans l'instruction jointe à l'éducation morale et religieuse. »

C'est sur ce principe que la loi repose ; c'est sa raison d'être. Aussi, nous aimons à le reconnaître, les autorités appelées à concourir à son exécution l'ont toujours entendue et appliquée dans ce sens. Tous les ministres qui se sont succédé depuis M. Nothomb, quelles que fussent d'ailleurs leurs opinions politiques, ont fait exécuter la loi au point de vue de l'union intime de l'éducation avec l'instruction. « *Il faut*, disait M. Rogier en présence des inspecteurs provinciaux et diocésains, réunis en comité général sous sa

présidence, *il faut que l'enseignement primaire soit imprégné d'éducation morale et religieuse.* »

Nous avions donc raison de dire, chers Instituteurs, que l'éducation des enfants est pour vous un devoir essentiel. La législature, le gouvernement, les administrations des provinces et des communes, l'inspection provinciale et cantonale, en un mot, l'autorité civile à tous ses degrés vous l'impose, vous venez de le voir, conjointement avec l'autorité ecclésiastique; les intérêts les plus précieux des enfants, des familles et de la société exigent aussi de vous, de la manière la plus impérieuse, comme nous l'avons déjà montré ailleurs, l'accomplissement de ce grand devoir.

Toutes les influences s'unissent donc ici pour vous porter à y être fidèles, et la plus grande responsabilité peserait sur vous, devant Dieu et devant les hommes, si vous étiez assez malheureux pour le négliger.

Afin que rien ne nous échappe dans l'accomplissement d'un devoir si important, nous allons vous rappeler tout ce que nous avons dit sur ce sujet dans nos conférences.

L'éducation, ainsi qu'elle a été définie au commencement de ce chapitre, c'est la culture de l'homme sous tous les rapports. Elle se divise en 4 parties :

1° La culture de l'esprit ou l'*éducation intellectuelle ;*

2° La culture du cœur ou l'*éducation religieuse ;*

3° La culture du caractère, des mœurs, des habitudes et des manières, ou l'*éducation morale ;*

4° Enfin la culture du corps en ce qui concerne la conservation de la santé et le développement des forces, ou l'*éducation physique.*

Nous traiterons successivement de chacune de ces parties, et nous terminerons par un paragraphe sur le *but de l'éducation* qui doit être à la fois social et national.

§ I.

ÉDUCATION INTELLECTUELLE.

C'est la culture des facultés de l'esprit. Elle se fait par l'instruction. Nous avons parlé longuement dans le chapitre précédent de l'instruction religieuse. Nous n'avons plus à y revenir ici. Quant à la partie de l'instruction qu'on est convenu d'appeler civile, nous savons que M. l'Inspecteur provincial et MM. les Inspecteurs cantonaux civils y donnent toute la sollicitude qu'elle mérite. Les meilleures méthodes, les procédés les plus utiles et les plus propres à favoriser les progrès dans les différentes branches de l'enseignement, vous ont été, nos chers Amis, et vous seront encore développés avec autant de talent que

de zèle. De sorte que vous êtes mis à même, sous le rapport civil comme sous le rapport religieux, de travailler avec succès à l'éducation intellectuelle des enfants qui vous sont confiés.

Les branches que vous êtes appelés à leur enseigner ne sont ni nombreuses ni étendues. La loi les a sagement restreintes à un petit nombre, afin que les enfants du peuple qui ne peuvent fréquenter l'école que pendant peu d'années, sussent au moins quelque chose bien. Ces matières se bornent, vous le savez, à la religion, à la lecture, à l'écriture, aux éléments de la langue maternelle, aux notions du calcul et spécialement du système métrique des poids et mesures. Cet enseignement n'exige de vous ni beaucoup de science, ni beaucoup d'étude; surtout avec les conseils et la direction que vous recevez de l'inspection, soit dans les visites des écoles, soit dans les conférences. Mais cet enseignement suffit au peuple; et plus il est simplifié et rendu facile pour vous, plus on est en droit d'exiger que tous vos enfants, principalement les pauvres, en soient pourvus. Car, ne l'oubliez pas, la loi, et c'est ce qui la rend si digne de l'estime et de la reconnaissance du pays, a été faite avant tout pour les pauvres.

L'école communale a été créée pour eux; c'est pour eux, nos chers Amis, que vous êtes instituteurs;

c'est à cause d'eux que vous recevez un traitement de la commune et des subsides de la province et de l'Etat ; c'est donc à eux que vous vous devez avant tous les autres. C'est tellement là l'esprit de la loi, que le Gouvernement, d'après les règlements qui vous sont connus, ne vous autorise à recevoir des élèves payants dans l'école communale, que quand il reste des places, après que tous les enfants appelés à jouir de l'instruction gratuite ont été casés. Qu'ils soient donc, ces pauvres enfants, les premiers dans votre sollicitude et votre affection, comme ils l'ont été dans la sollicitude des législateurs, et comme ils le sont encore dans celle du Gouvernement et des administrations publiques. Qu'il n'y en ait aucun qui, après avoir fréquenté l'école pendant quelques années, n'en sorte sans posséder, d'une manière passable du moins, le programme de la loi, c'est-à-dire, cette portion de connaissances religieuses et civiles nécessaires à tout chrétien et à tout citoyen, dans les plus humbles conditions de la vie.

Mais comme l'enseignement primaire doit être, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, imprégné d'éducation morale et religieuse, il est nécessaire que l'enseignement de toutes les branches ait un but moral et religieux, afin que tout dans les leçons contribue à éclairer l'esprit, et en même temps à former

le cœur. Ainsi, que les modèles d'écriture, que les exercices d'analyse et d'orthographe présentent toujours des phrases choisies renfermant des notions utiles et des maximes religieuses et morales. Que les problèmes d'arithmétique mêmes soient donnés de telle sorte qu'ils forment comme un cours d'ordre et d'économie domestique. De cette manière tout concourra à l'éducation des enfants. C'est ici un point essentiel sur lequel, nous aimons à le dire, M. l'inspecteur provincial n'insiste pas moins que nous. Vous en avez souvent la preuve par le soin qu'il met à vous rappeler et à vous expliquer la belle devise de l'abbé Girard qui doit être celle de tout instituteur zélé pour l'éducation de ses enfants :

Les mots pour les pensées, et les pensées pour l'esprit et pour le cœur.

Efforcez-vous, nos chers Amis, de la mettre de plus en plus en pratique, en toute occasion.

§ II.

ÉDUCATION RELIGIEUSE.

Voici l'éducation par excellence, celle du cœur ; car le cœur, c'est en quelque sorte tout l'homme. C'est du cœur que procèdent les bons et les mauvais

sentiments, les désirs et les projets pour le bien ou pour le mal, les vices qui dégradent et les vertus qui élèvent, les saintes actions qui sont comme le parfum d'un cœur bon et pur, et les actes nuisibles qui sont comme les exhalaisons empoisonnées d'un cœur méchant et corrompu.

De quelle importance n'est-il donc pas que le cœur soit bien formé et dirigé? A la rigueur, l'homme pourrait se passer de toute autre éducation ; mais il ne peut se passer de celle-ci. Il n'est point nécessaire, il est seulement utile que l'enfant soit instruit ; mais il est indispensable qu'il soit bon, soumis, charitable, religieux; il est indispensable qu'il évite le mal et fasse le bien : cela importe souverainement à son bonheur, à celui des autres, et surtout à son salut éternel.

Appliquez-vous, chers instituteurs, avec la plus grande sollicitude, à cultiver le cœur de vos enfants. Cette culture ne peut se faire qu'au moyen de la piété, et c'est pour cette raison qu'on la nomme l'éducation religieuse. Le cœur de l'enfant est semblable à une terre dans laquelle seraient déposés des germes précieux et des semences nuisibles ; il faut favoriser le développement des uns, extirper les autres ou du moins les arrêter dans leur croissance. Ainsi fait la piété à l'égard des bonnes et des mauvaises inclinations. Elle donne force et

vigueur aux premières, en même temps qu'elle paralyse l'influence des secondes et finit même par la détruire entièrement. La piété, en effet, c'est l'amour de Dieu, cet amour qui épure, qui élève, qui vivifie; c'est un attachement sincère à la religion, à ses pratiques, ainsi qu'aux devoirs qu'elle impose.

C'est un goût particulier pour les choses du salut et surtout pour la prière et les sacrements. C'est un zèle constant pour acquérir la vertu, et pour combattre tout ce qui s'y oppose en nous.

C'est en un mot la vie religieuse de l'âme, avec son activité et ses aspirations pour le bien. Plus elle se développe, plus l'âme est capable de belles et de grandes choses ; mais quand cette vie est faible, l'âme ne peut presque rien pour le bien, et le mal est sur le point de l'envahir et de la dominer.

Vous le voyez, nos chers Amis, par la piété, la culture du cœur se fera sûrement, mais sans elle il restera comme frappé de stérilité, et ne produira que les fruits malheureux des mauvaises inclinations.

Par quel moyen parvient-on à inspirer la piété aux enfants ? Nous allons le montrer.

Disons-le d'abord, la piété ne s'impose pas comme une tâche à remplir ; elle ne s'enseigne pas comme une science, elle ne s'obtient pas par des recommandations. Un enfant ne deviendra pas pieux, parce

qu'on lui recommandera souvent d'être sage à l'église, de bien dire ses prières. La piété se communique peu à peu, pénètre doucement le cœur de l'enfant, quand il se trouve dans les conditions favorables ; de même qu'une plante reçoit la sève qui la vivifie et la nourrit, quand elle est fixée à un sol fertile, placée dans un milieu propice, et exposée à un soleil bienfaisant. C'est ainsi que ces heureux enfants qui appartiennent à des familles foncièrement religieuses, deviennent pieux comme par tempérament ; la piété semble croître et se développer avec eux. C'est que tout dans ces familles respire la piété. Les objets qu'ils ont sous les yeux leur parlent de piété ; les leçons qu'ils reçoivent au foyer domestique sont des leçons de piété ; les exemples qu'ils voient sont des exemples de piété.

Telle doit être l'école pour que l'enfant y trouve le trésor inestimable de la piété. Il faut qu'elle ait un aspect religieux ; que le recueillement préside aux prières qui se font avant et après les classes ; que les leçons du maître, surtout dans l'enseignement religieux, soient empreintes d'un sentiment de foi vive et de piété sincère, et que sa conduite n'offre rien que d'édifiant, afin que ses leçons fortifiées par l'ascendant de ses exemples obtiennent tout leur effet. Il faut, en un mot, que tout dans l'école contribue à

former autour des enfants comme une atmosphère religieuse où leur cœur puisse constamment se nourrir de piété.

Mais reprenons une à une chacune des choses que nous ne venons que d'indiquer. Parlons d'abord du maître ; car l'école, c'est lui, il en est l'âme.

Piété dans le Maître.

Si la piété, comme nous l'avons montré, est nécessaire pour cultiver et former le cœur des enfants, il faut avant tout qu'elle réside dans le maître : c'est par lui principalement que les élèves la reçoivent ; c'est de son cœur qu'elle doit rayonner pour agir sur celui des enfants. Il est à remarquer, en effet, que nous ne pouvons agir sur le cœur des autres que par l'action de notre propre cœur. Un sentiment vif et profond se fait aisément partager ; les paroles par lesquelles nous l'exprimons, trouvent le chemin des cœurs, parce qu'elles viennent du nôtre. Or, si le cœur du maître est vide de piété, de cette piété qui est en même temps foi, amour, vie religieuse, chaleur, onction spirituelle, quelle action aura-t-il sur le cœur des enfants ? ils resteront froids et secs comme le sien, malgré ses leçons, du reste, données avec habileté. Sa parole n'ira point au cœur, parce

qu'elle ne sort point du cœur. D'un autre côté, s'il n'a point la piété dans le cœur, il n'en produira pas non plus les actes, et ainsi il manquera de la seconde condition indispensable pour faire l'éducation religieuse des enfants, le bon exemple.

Rentrons donc en nous-mêmes, chers instituteurs, et voyons si réellement nous avons la piété. Notre foi est-elle vive ? Embrassons-nous avec une conviction intime tout ce que la religion nous propose de croire ? Notre attachement pour elle est-il sincère et profond ? Les enfants le sentent-ils par l'accent de nos paroles, le voient-ils par nos actes ? Sommes-nous invariablement fidèles à tous les devoirs qu'elle impose ? Ses pratiques, ses cérémonies ont-elles de l'attrait pour nous ? Avons-nous le goût des choses de Dieu ? et surtout de la prière et des sacrements ? Que nous dit notre cœur à l'égard de nos enfants ? Avons-nous pour eux un amour véritable qui a constamment en vue leur bien et surtout le salut de leur âme ? Sommes-nous sensibles à leurs défauts, à leurs mauvaises dispositions, bien plus à cause du préjudice qu'ils en subissent, qu'à cause des tracasseries qu'ils nous suscitent ? Nous sentons-nous pleins de zèle pour les rendre bons, sages, obéissants, et surtout pieux ? Ne nous y trompons pas, nos chers Amis, si nous n'avons que des dehors de religion, si notre cœur

n'en est point nourri et pénétré , s'il n'est pas comme un foyer toujours ardent de foi et d'amour , si la piété ne l'anime pas , nous serons toujours peu propres à faire l'éducation religieuse des enfants , et nous manquerons ainsi au devoir le plus essentiel de notre charge.

On a quelquefois soutenu que les laïcs sont généralement incapables de bien former les enfants,surtout sous le rapport religieux ! Monsieur Thiers lui-même a émis cette opinion dans le discours que nous avons déjà cité. Voici ses paroles : « Vous avez beau faire , disait-il , pour être maître d'école , il faut une humilité, une abnégation dont un laïc est rarement capable. Il faut le prêtre , le religieux ; l'esprit , le dévouement laïc n'y suffit pas. » Nous ne vous faisons pas l'injure , nos chers Amis , de penser ainsi de vous ; nous avons confiance dans les bonnes dispositions qui vous animent. Ce que Monsieur Thiers dit ici, s'applique au laïc sans piété. Mais s'il est sincèrement pieux , il aura , comme le religieux , l'humilité , l'abnégation dont parle le savant publiciste, ainsi que les autres qualités qui font le bon instituteur. Car, comme le dit l'apôtre saint Paul , *la piété est utile à tout,* elle est la source de toutes les vertus et des plus nobles dévouements. Travaillez donc à entretenir et à augmenter en vous la piété. A cet effet deux moyens

sont nécessaires, la prière et la fréquentation des sacrements.

1° *La prière* est une communication intime de l'âme avec Dieu. L'âme parle, et Dieu écoute ; elle demande, et Dieu accorde ; ainsi qu'il nous en a donné la promesse formelle : *demandez*, a-t-il dit, *et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera.*

La prière est donc véritablement, comme l'appellent les saints pères, la clef des trésors du ciel. Quelle consolation ce doit être pour nous de savoir qu'il suffit de demander pour obtenir ! que Dieu, le maître du ciel et de la terre, le souverain Seigneur de toutes choses, est toujours prêt à écouter la voix de la créature qui crie vers lui ! C'est dans la prière que notre cœur s'épanche devant Dieu ; que nous lui exposons nos peines, nos misères, notre faiblesse, en un mot tous nos besoins, et que Dieu s'abaisse en quelque sorte jusqu'à nous, pour se faire sentir à notre cœur, le consoler, l'encourager et l'enrichir de ses dons. Jamais, nos chers Amis, nous ne sortirons de la prière sans nous sentir meilleurs, plus forts, plus animés pour le bien ; toujours nous en rapporterons un accroissement de vie spirituelle et de piété.

Prenez donc la sainte habitude, faites-vous un

devoir de donner tous les matins quelques moments à la prière, à une pieuse lecture, à quelques réflexions sérieuses. Entendez la messe tous les jours, s'il est possible, ou du moins plusieurs fois la semaine. Tant de grâces sont attachées à ce saint sacrifice! Les dimanches, assistez à la grand'messe et à tous les offices de la Paroisse, avec vos élèves. Vous leur devez cet exemple d'édification, et votre présence auprès d'eux est nécessaire pour les contenir dans le respect et le recueillement. Le soir, avant de prendre votre repos, donnez encore un peu de temps à la prière et aussi à l'examen de votre conscience. Cet exercice est très-important dans la vie du chrétien. Il nous habitue à rentrer en nous-mêmes, à réfléchir, à nous rendre compte de ce que nous faisons et de la manière dont nous le faisons. Sans ces retours intérieurs, nous ne nous corrigeons pas; nos défauts passent à l'état d'habitudes qui s'enracinent de plus en plus. Nous devenons matériels, routiniers, insouciants, et nous nous endormons dans une funeste et coupable indifférence. C'est là un malheur qu'il faut éviter à tout prix.

2° *La fréquentation des Sacrements.* A la prière joignons la fréquentation des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie; ce sont deux sources toujours ouvertes et toujours pleines, où nous pouvons puiser

abondamment l'esprit de piété. Ah ! c'est bien notre faute, si nos âmes restent froides et engourdies, quand nous avons, dans la sainte communion, le foyer le plus ardent de chaleur et de vie, où elles peuvent se réchauffer et se ranimer quand nous le voulons. C'est bien notre faute, si nous restons secs et arides, quand nous pouvons si facilement faire arriver à nos cœurs, par le canal des Sacrements, les eaux vivifiantes de la grâce et de la piété ; c'est bien notre faute, si nous sommes pauvres, lorsque tant de richesses spirituelles sont à notre disposition. Ne les négligeons pas, nos chers Amis, recherchons-les pour nous-mêmes et aussi pour ces âmes qui les attendent en partie de nous. Remarquez que celui qui doit donner plus, doit aussi recevoir davantage. Le prêtre, appelé par sa sainte mission à sanctifier, à vivifier une multitude d'âmes, doit posséder un fonds inépuisable de piété et de sainteté. Pour l'alimenter, vous le voyez monter tous les jours au saint autel, où il va s'enrichir de toutes les richesses du ciel. Quand il en descend, il peut donner beaucoup, parce qu'il a beaucoup reçu. Son cœur tout enflammé est capable de réchauffer celui des autres. Dans une certaine mesure, nos chers Amis, vous participez à la mission du prêtre ; vous en êtes l'auxiliaire, vous travaillez avec lui et sous sa direction à former la

partie la plus intéressante du troupeau. Ces jeunes cœurs attendent de vous la piété qui doit les animer ; il faut donc que vous la possédiez aussi dans une certaine mesure, et que par conséquent vous recouriez souvent aux sacrements qui la donnent, l'entretiennent et l'augmentent en nous.

Mais que faut-il entendre par la fréquentation des sacrements ? Il ne nous appartient pas de rien commander en cette matière. Nous vous dirons cependant avec confiance toute notre pensée, nous reposant pour le reste sur la conscience d'un chacun. Il est un précepte de l'Eglise qui oblige tous les chrétiens à se confesser au moins une fois l'an, et à communier au temps pascal. L'instituteur assez malheureux pour s'y soustraire, serait certainement indigne de rester dans ses fonctions. Il donnerait un scandale que le Gouvernement, nous en sommes persuadé, ne tolèrerait pas plus que le Clergé. Mais suffit-il, pour être bon instituteur, de s'en tenir strictement à ce précepte ? Nous n'hésitons pas à répondre que cela ne suffit ni pour satisfaire à l'obligation de donner le bon exemple, ni pour être à même de former l'éducation religieuse des enfants.

A la rigueur, celui-là peut s'en contenter qui n'a à répondre que de lui-même et dont la conduite n'exerce aucune influence sur les autres ; mais il n'en est

pas ainsi des instituteurs. Les enfants se forment sur eux, et ils doivent trouver en eux cette vie de piété qui est le premier besoin de leur âge. Nous pouvons donc poser en principe qu'il est nécessaire que l'instituteur s'approche des sacrements plusieurs fois dans l'année. Nous vous exhortons vivement, nos chers Amis, à le faire au moins à toutes les grandes fêtes. Nous allons plus loin, et nous vous confions ce vœu comme le plus cher de notre cœur ; nous souhaitons que les instituteurs s'approchent des sacrements tous les mois, comme les enfants le font dans la plupart des écoles. Ainsi que nous le dirons plus loin, vous êtes chargés de les disposer pendant la semaine qui précède cette sainte action. Quel bon effet ne produiriez-vous pas sur eux, s'ils savaient que vous vous y préparez comme eux et que vous vous en acquitterez avec eux ? Qu'il serait beau, qu'il serait touchant de voir tous les mois le maître s'asseoir à la table sainte, entouré de ses élèves, les offrant lui-même à ce bon Sauveur qui, du fond de son tabernacle, dit encore aujourd'hui comme autrefois dans les villes de la Judée : *Laissez venir à moi les petits enfants ; c'est à eux et à ceux qui leur ressemblent que le royaume des cieux appartient*. Oh ! que ce spectacle réjouirait les Anges du ciel, édifierait la paroisse, attirerait de bénédictions sur le maître, le rendrait respectable aux yeux

de ses élèves et puissant pour faire leur éducation religieuse ? Grâces à Dieu, ces beaux exemples ne sont pas ignorés dans notre province ; nous connaissons plusieurs instituteurs qui les donnent, et nous espérons que le nombre augmentera de plus en plus.

Nous vous avons entretenus longuement de vous-mêmes dans ce paragraphe, nos chers Amis ; c'est qu'il est de la plus haute importance que vous soyez vivement pénétrés de cette vérité fondamentale, que l'éducation religieuse, si nécessaire aux enfants et qui constitue le plus grand devoir de votre charge, serait impossible dans vos écoles, si vous n'étiez foncièrement religieux, c'est-à-dire, animés d'une foi vive et d'une piété sincère.

D'un autre côté, si l'intérêt de vos enfants demande que vous ayez de la piété, votre propre intérêt ne l'exige pas moins. Elle vous est nécessaire pour bien vivre et ainsi assurer votre salut éternel ; elle peut encore contribuer puissamment à votre bonheur ici-bas. C'est elle qui vous fera estimer et chérir votre état, tout modeste qu'il est, en vous en révélant la grandeur et le mérite devant Dieu. Dans le rude labeur, dans les tracasseries et les peines qui en sont inséparables, elle soutiendra votre courage, par la pensée du bien que vous faites et de la récompense qui lui est réservée. Elle vous consolera de l'indiffé-

rence et de l'ingratitude des hommes par la douce persuasion que Dieu voit et apprécie vos travaux, et qu'il *tient comme fait à lui-même tout ce que vous faites au plus petit de vos enfants qui sont les siens.* Oh ! que de ressources, que de consolations l'instituteur trouvera dans la piété !

Travaillez donc, nos chers Amis, avec un redoublement de zèle à l'acquérir et à l'augmenter en vous. Aimez la prière, faites tous les jours l'examen de conscience et une lecture pieuse. Assistez à la sainte messe pendant la semaine aussi souvent que vous le pouvez. Soyez assidus aux offices de la paroisse le dimanche ; approchez souvent des sacrements ; et vos enfants, formés par vos leçons et surtout par vos exemples, deviendront pieux comme vous, et ainsi leur éducation religieuse sera assurée. Vous en êtes, nos chers Amis, le grand instrument, le moyen par excellence qui doit donner l'efficacité à tous les autres.

Nous allons vous parler de ces moyens avec d'autant plus de confiance que vous êtes mieux préparés à les employer avec fruit. Ils sont au nombre de cinq :

1° L'aspect de la classe ;

2° Les exercices religieux de l'école ;

3° Un bon enseignement religieux ;

4° Les exercices religieux de la paroisse ;
5° La fréquentation des Sacrements par les élèves.

1° L'aspect de la classe.

Après l'église, l'école est le lieu le plus respectable, c'est aussi un sanctuaire. La langue française qui possède si bien le sentiment des convenances a consacré ce mot. Elle dit le sanctuaire de l'innocence, pour marquer le respect dû à cette prérogative angélique des enfants. Que l'école présente donc l'aspect propre, soigné, religieux qui convient à un sanctuaire. Nous n'y voulons point de l'élégance, mais beaucoup d'ordre et de propreté. Qu'on y trouve à l'endroit le plus apparent vers lequel les élèves se tournent pour prier, un crucifix et une image ou statue de la sainte Vierge, bien entretenus et entourés de quelques ornements. Nous désirons aussi y voir quelques estampes représentant saint Joseph, l'ange gardien, l'enfant Jésus et quelques-unes des principales circonstances de la vie de ce divin Sauveur. La dépense ne serait pas grande. Ces estampes sont aujourd'hui à bon marché, et il suffirait de les coller proprement sur un carton, entourées d'une légère bordure en papier de couleur. Ces pieux objets, en embellissant la classe, lui donneraient une physiono-

mie religieuse plus marquée. Nous ne devons pas oublier que les enfants aiment beaucoup les images, et que ce qui frappe leurs yeux impressionne aussi plus facilement leur cœur.

Il est encore très-utile de placer dans l'école, comme cela se pratique en plusieurs endroits, des sentences pieuses inscrites en grands caractères. C'est un ornement de plus pour l'école dont un maître zélé sait tirer parti à l'occasion, en faisant lire, à haute voix, par l'enfant qui se trouve en défaut, la sentence qui le concerne.

2° *Les exercices religieux de l'école.*

Ces exercices comprennent les prières avant et après les classes. D'après le règlement, on récite, avant la classe du matin, la prière du matin, et à la fin de la classe de l'après-midi, la prière du soir. On pourrait terminer la classe du matin qui se prolonge jusque vers midi par l'*Angelus*, afin de familiariser les enfants avec cette belle pratique de dévotion d'un usage général dans l'Eglise. La classe de l'après-midi commence par l'invocation au Saint-Esprit avec l'oraison telles qu'elles se trouvent dans le catéchisme. Il est de la plus haute importance que ces prières se fassent avec beaucoup de respect et de dévotion, afin

que les enfants prennent de bonne heure l'habitude de bien prier. Un des plus grands dangers pour les enfants, ce sont ces habitudes de légèreté, de pétulance et d'indévotion qu'on leur laisse contracter dans l'accomplissement des devoirs religieux. Toute la vie se ressent de ces malheureux commencements. Nous n'hésitons pas à le dire, il vaudrait mieux que l'on ne priât point dans l'école que de prier mal. Mettons donc tous nos soins, nos chers Amis, à ce que les prières se récitent en classe de la manière la plus édifiante par tous les enfants.

La prière n'est point un exercice qu'il suffit de faire bien extérieurement, c'est un acte religieux auquel l'esprit et le cœur doivent prendre part. Elle est une élévation de l'âme vers Dieu. Elle exige tout à la fois, respect, recueillement, attention et dévotion. Rappelez souvent aux enfants avant la prière, en quelques mots, la pensée de la présence de Dieu qui les voit, qui les entend et qui est disposé à les exaucer s'ils prient bien. La prière doit se faire à genoux, quand le mobilier de la classe le permet, ou tout au moins debout, les mains jointes et les yeux baissés. Il faut attendre, avant de commencer la prière, que tous les enfants soient à leur place dans l'attitude voulue, et qu'un silence parfait règne dans la classe ; alors un des élèves, choisi parmi les plus sages,

récite la prière, à haute voix, *exactement, distinctement, en observant la ponctuation et d'un ton naturel*, comme il a été dit dans un autre chapitre. Toute la classe peut répondre simultanément à la deuxième moitié du *Pater*, de l'*Ave Maria*, du *Credo*.

Nous désirons qu'on ajoute le matin et le soir à la fin de la prière un *Pater* ou un *Ave* à une intention particulière. Le maître indiquera lui-même cette intention ; par exemple, pour acquérir telle ou telle vertu, pour se corriger de tel ou tel défaut, selon les besoins qu'il observera dans ses élèves ; pour obtenir la grâce de faire une bonne confession et une bonne communion, si c'est la semaine où les enfants doivent s'approcher des sacrements. Un mois avant la première communion, ce sera pour ceux qui se disposent à cette grande action, etc., etc.

On remarque que ces petites prières à des intentions spéciales font beaucoup de bien dans les écoles ; les enfants en retirent une impression très-salutaire. Nous exhortons encore les instituteurs à ajouter quelques prières de plus pendant le temps de carême, afin que les enfants comprennent qu'ils doivent le sanctifier d'une manière particulière, et aussi pendant le mois de mai, consacré spécialement à honorer l'auguste Mère de Dieu. Pendant le carême, on pourrait dire cinq *Pater* et cinq *Ave*, en l'honneur de la

passion de Jésus-Christ, et, pendant le mois de Marie, les litanies de la sainte Vierge. Pour ne point trop prolonger les prières du soir, on mettrait celles-ci après la classe du matin.

Indépendamment des prières qui se font à l'école, les enfants doivent encore prier chez eux. L'instituteur ne le perdra point de vue. Il interrogera quelquefois ses élèves pour savoir s'ils prient à leur lever, à leur coucher, avant et après les repas, et il leur fera souvent des recommandations à ce sujet.

Dans certaines écoles on fait chanter des cantiques par les enfants ; nous souhaitons que cet usage s'étende partout ; mais le chant ne doit jamais remplacer les prières. On peut le placer à la fin des prières du soir ; ou bien au milieu d'une classe, pour reposer quelques instants l'esprit des élèves.

3° *Un bon enseignement religieux.*

L'enseignement religieux, s'il est bien donné, doit contribuer beaucoup à former les enfants à la piété. Nous avons tout dit sur cet important sujet dans le chapitre 1er. Nous espérons, nos chers Amis, que vous ferez tout ce qui est en vous pour répondre pleinement à notre attente.

4° Les exercices religieux de la Paroisse.

Les enfants doivent assister à la messe et aux vêpres les dimanches et fêtes, aux places qui leur sont assignées, et sous la surveillance des instituteurs et institutrices.

Les places assignées aux enfants sont ordinairement sur des bancs rangés en avant du chœur, à droite pour les garçons et à gauche pour les filles. C'est, en effet, l'endroit le plus convenable, parce que les enfants peuvent voir l'autel et sont là plus facilement contenus dans le devoir par la proximité où ils se trouvent du Clergé. Nous pensons que, dans toutes les églises, il existe des bancs pour les enfants. S'il se trouvait encore quelques localités où il n'y en eût pas, l'instituteur devrait en faire la demande à M. le curé, ou en référer à l'Inspecteur ecclésiastique. Des bancs ou des chaises sont indispensables, si l'on veut maintenir l'ordre parmi les enfants et empêcher la pétulance. Quand ils n'ont ni bancs ni chaises pour s'agenouiller, ou s'asseoir, ils se fatiguent, et par suite ils remuent sans cesse, se tournent en tous sens, et dès lors il est impossible qu'ils assistent convenablement aux saints Offices. Faisons donc en sorte qu'ils soient commodément, et nous serons

alors en droit d'exiger qu'ils se tiennent respectueux et tranquilles.

Nous avons ajouté : *sous la surveillance des instituteurs et institutrices.*

Votre présence, nos chers Amis, est nécessaire auprès des enfants, tant pour leur donner bon exemple, que pour les contenir dans la piété et la révérence dues au saint lieu et aux grands mystères qui s'y célèbrent. Il s'agit ici d'un des devoirs les plus importants de la vie du chrétien. Il faut que vous habituiez les enfants, dès leurs tendres années, à y être fidèles et à s'en acquitter de la manière la plus édifiante. Ainsi veillez d'abord à ce que personne ne manque ni à la messe, ni aux vêpres. Après les offices, parcourez les rangs et prenez les noms de ceux qui ne s'y trouveraient pas. Le lendemain, demandez-leur compte de leur absence, et, si elle n'était pas légitime, punissez-les sévèrement. Exigez que tous les enfants soient munis, à la messe et aux vêpres, d'un livre ou d'un chapelet. Les enfants payants doivent se les procurer eux-mêmes. Quant aux enfants pauvres, il faudrait avoir à leur usage, dans l'école, un certain nombre de livres et de chapelets qu'un élève serait chargé de distribuer au commencement de la messe et des vêpres, et qu'il reprendrait à la fin. Ce serait là une faible dépense que M. le curé, ou l'administration

communale ne refuserait certainement pas de faire. Nous recommandons cette pratique avec la plus vive instance à votre attention et à votre zèle ; elle ne contribuera pas peu à faire contracter aux enfants l'heureuse habitude de prier à l'église et de bien entendre la messe.

En outre, qu'ils soient soigneusement instruits de tout ce qui concerne cet auguste Sacrifice. Qu'ils en apprécient l'excellence, la grandeur et le prix infini, ainsi que les grâces abondantes que nous pouvons en retirer pour nous-mêmes et pour les autres. Qu'ils connaissent bien les parties les plus importantes de la messe et la signification des principales cérémonies. Parlez-leur souvent des dispositions qu'ils doivent y apporter, des fins pour lesquelles Jésus-Christ l'a instituée, et que nous devons avoir toujours en vue en y assistant. Passez rarement un samedi sans les entretenir quelques instants de ce grand acte de religion.

Nous désirons vivement que dans toutes les écoles de la province, les enfants soient conduits à la messe tous les jours. Les Frères de la doctrine chrétienne le font dans les localités où ils sont établis, et nous estimons que cette sainte pratique contribue pour une grande part aux résultats qu'ils obtiennent dans l'éducation religieuse des enfants. Pourquoi ne suivrait-on pas partout ce bel exemple? Le Clergé, nous en

sommes persuadé, se prêterait volontiers à fixer une heure convenable, là surtout où il y a plusieurs prêtres, si les instituteurs se montraient disposés à conduire tous les jours leurs enfants à la messe. Mais s'il est des communes où cet acte de piété ne peut se faire tous les jours sans de grandes difficultés, on trouvera, nous l'espérons, le moyen de le rendre possible, au moins deux ou trois fois la semaine.

5° *Fréquentation des Sacrements par les enfants.*

Voici encore un de ces devoirs religieux qui exige au plus haut point la sollicitude des instituteurs. Les sacrements, comme nous l'avons dit, sont le moyen le plus efficace d'acquérir la piété. Ils nous communiquent toutes les grâces dont nous avons besoin pour éviter le mal, vaincre nos défauts et pratiquer la vertu ; mais c'est à la condition que nous les recevrons dignement. Si nous en approchons avec un cœur mal disposé, le remède se change alors en poison ; et ce qui devait être pour nous une source de vie, devient une cause de mort. La profanation des dons précieux de Jésus-Christ produit dans les âmes les plus tristes ravages. Oh ! de grâce, nos chers Amis, faisons tout ce qui est en nous pour que les enfants usent bien des sacrements ; qu'ils en aient la plus grande idée, le

respect le plus profond, et qu'ils y apportent toujours les dispositions les plus ferventes. Selon la coutume du diocèse, tous les mois, un dimanche est désigné par MM. les curés pour que les enfants qui ont fait la première communion s'approchent des sacrements. La semaine qui précède doit être employée par vous à les disposer à faire une bonne confession et une bonne communion. D'abord, que tous les jours on en demande la grâce à Dieu dans les prières, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut. Ensuite, dans plusieurs leçons de catéchisme, rappelez tout ce qui regarde la manière de se bien confesser ; ainsi, l'examen préparatoire, les qualités de la confession, la nécessité de la contrition, les moyens de l'obtenir, de l'exciter en nous, etc., etc. Entretenez-les aussi de la sainte communion, du bonheur de la recevoir, des dispositions que l'on doit y apporter, de la préparation prochaine, de l'action de grâces. Ah ! c'est surtout alors qu'il faut éveiller la foi des enfants, exciter en eux la piété, les porter à se recueillir, à prier davantage ; en un mot, à ne rien négliger pour qu'ils fassent une bonne confession et une fervente communion. Quand ils sont à l'église pour se confesser, ayez soin d'y paraître de temps en temps, afin de vous assurer que l'ordre, le recueillement et la piété y règnent. Le lendemain, pour la sainte communion, soyez encore

au milieu d'eux, sinon pour communier chaque fois avec eux, ce qui serait bien désirable, du moins pour montrer combien vous vous intéressez à la grande action qu'ils font, et pour veiller à ce que tout se passe d'une manière édifiante. En agissant ainsi, vous ferez faire de grands progrès à vos enfants dans la piété ; ils s'habitueront à remplir sérieusement et dignement les grands devoirs de la vie chrétienne, et cette salutaire impression de leur jeunesse se conservera toute leur vie. Laissez au contraire l'enfant traiter ces grandes et saintes choses avec légèreté et indifférence; non-seulement elles lui profiteront peu, mais, n'en sentant pas le prix, il s'en débarrassera bientôt, à sa sortie de l'école, comme d'un joug qui l'importune; et, s'il y revient encore à de longs intervalles, ce ne sera que par manière d'acquit et sans piété. Attachons-nous donc avec zèle et persévérance, nos chers Amis, à faire contracter aux enfants les meilleures habitudes en ce qui regarde les devoirs et les pratiques de la religion : habitude de bien prier, d'assister à la messe et aux vêpres dévotement, et de fréquenter les sacrements en temps opportun, et dans les plus saintes dispositions. C'est là ce joug du Seigneur dont l'Esprit-Saint a dit : *Heureux l'homme qui l'aura porté dès sa plus tendre enfance.*

Mais si les enfants qui ont fait la première commu-

nion réclament les soins particuliers de l'instituteur, en ce qui regarde la fréquentation des sacrements, ceux qui se disposent à en approcher pour la première fois, méritent plus encore d'exciter son zèle et sa sollicitude. C'est le grand évènement de la vie du chrétien, dont on peut attendre les plus heureux résultats. Il occupe une place importante dans l'éducation religieuse. C'est l'époque où on peut obtenir des enfants le plus d'efforts pour se corriger de leurs défauts, acquérir les vertus qui leur manquent et faire de grands progrès dans la piété.

Que l'instituteur unisse donc son zèle à celui du pasteur de la paroisse, afin que rien ne manque à la préparation de cette sainte action; qu'il l'ait en vue dès le commencement de l'année; qu'il la rappelle souvent aux enfants pour exciter leur émulation dans le bien, et qu'à mesure que le temps approche, il redouble de soins, ainsi que le demandent Nosseigneurs les Evêques dans leur circulaire déjà citée.

Les petits enfants, dès l'âge de sept ans, sont aussi appelés plusieurs fois dans l'année à se confesser. M. le curé en avertit les parents le dimanche qui précède. Pendant cette semaine, l'instituteur doit s'occuper tout spécialement de préparer ces jeunes élèves à se bien confesser; afin que, dès l'âge le plus tendre, ils conçoivent une grande idée de cette action, et qu'ils y apportent les dispositions requises.

§ III.

ÉDUCATION MORALE.

L'éducation *morale* comprend la culture du caractère, des mœurs, des habitudes et des manières : Nous nous occuperons de ces différents sujets.

Du caractère.

Le caractère est la manière d'être habituelle d'un chacun ; c'est sa physionomie morale. De même qu'au physique, les physionomies sont diversifiées à l'infini, ainsi au moral, les caractères sont très-multipliés ; ils diffèrent les uns des autres par des traits ou des nuances qui ne permettent jamais de les confondre. La connaissance des caractères est indispensable, parce que la manière de les cultiver doit varier selon leur nature. Telle direction réussit avec certains enfants, et ne réussit pas avec d'autres. Celui-ci ne cède qu'à la force, celui-là se laisse gagner par la douceur. Il faut demander beaucoup des uns et peu des autres. Si vous êtes également exigeants envers tous, tandis que vous donnerez de l'élan aux premiers et développerez leurs moyens naturels, vous accablerez et découragerez les seconds. On peut toujours tirer parti

des enfants, mais c'est à condition de les bien diriger. On gâte souvent leur avenir, on les jette dans une mauvaise voie, parce qu'on les dirige mal, faute de les bien connaître. On a un système et une ligne de conduite arrêtée que l'on applique à tous, d'une manière inflexible et sans discernement; c'est là une grande faute dans l'éducation, que l'étude des caractères nous fera éviter.

Différentes sortes de caractères.

Il est des enfants d'un caractère vif, ardent, emporté, opiniâtre; ils ont besoin d'être matés. Semblables au coursier fougueux, il faut qu'une main vigoureuse les dompte, que le frein de l'autorité les contienne, et que leur mauvaise tête vienne se briser contre la volonté ferme et inébranlable du maître, en tout ce qui est juste et raisonnable. La faiblesse, en pareil cas, serait la perte de l'autorité du maître et le malheur des élèves. Emportés par la fougue de leur caractère, ils deviendraient intraitables, et donneraient dans toutes sortes d'excès et d'extravagances. Quand le maître exige quelque chose, il faut qu'il l'obtienne à tout prix. Que les enfants sachent bien qu'il n'y a pas moyen de s'y soustraire, que leur résistance ne ferait qu'aggraver leur position, qu'il faudra

toujours finir par exécuter pleinement ce qui a été ordonné. Seulement le maître évitera de punir cette sorte d'élèves dans les moments où ils sont dominés par la mauvaise humeur ou la colère. Il paraîtra ne pas les voir, mais pour les reprendre avec d'autant plus de force, quand le calme sera revenu. Malgré les défauts graves de ce caractère, on peut cependant en tirer parti. Quand il est contenu et habilement dirigé, son opiniâtreté peut devenir de la fermeté dans le bien, une disposition à la vertu, et son impétuosité, de l'ardeur pour le travail.

D'autres enfants sont d'un naturel souple, facile, mais en même temps ils sont indolents, portés à la paresse. Ce caractère peut exposer plus tard l'enfant à de graves dangers. Il se laissera facilement entraîner au mal, par défaut de résistance aux incitations du dehors, plutôt que par malice. Il faut donc le fortifier, lui donner du ton, stimuler son indolence, et profiter de sa docilité, pour le tenir assidu à un travail, léger d'abord, mais qu'on augmentera peu à peu et qu'on exigera régulièrement.

Ici, ce sont des enfants au caractère franc, ouvert, candide et ingénu. Leurs pensées et leurs sentiments se montrent à découvert dans leurs yeux, les traits de leur physionomie, et surtout dans leurs paroles simples et naïves. Ils ne sauraient rien cacher ; ils disent

tout pour eux et contre eux. Ce sont là de ces dispositions qu'on est heureux de rencontrer et de cultiver dans les enfants. Mais, tant il est vrai que le défaut accompagne presque toujours la bonne qualité, ce beau caractère présente assez souvent une tendance qui doit être réprimée ; c'est d'avouer avec la même facilité les bonnes et les mauvaises actions, sans éprouver la honte et le regret qui doivent toujours accompagner les dernières, et de chercher, dans un aveu qui coûte peu, une réparation commode du mal qu'on a fait. Les enfants de ce caractère sont encore enclins à l'indiscrétion, à la délation ; la facilité de tout dire sur eux-mêmes les porte parfois à ne pas ménager assez les autres. Le maître sera attentif à discerner la paille du bon grain, et à prémunir ses enfants contre les défauts de leurs bonnes qualités elles-mêmes.

Là, c'est un caractère caché, sournois, dissimulé, dont le mensonge et l'hypocrisie sont le triste apanage. Tandis que dans le cas précédent il est quelquefois nécessaire d'arrêter la naïveté des enfants, ici, au contraire, il faut provoquer, en toutes rencontres, ces âmes fermées, à s'ouvrir, pour laisser voir ce qui se passe en elles. Un des meilleurs moyens, c'est de gagner leur confiance, de les prendre en particulier et de les exciter à parler. On y parvient presque tou-

jours en usant de douceur et en leur témoignant de l'intérêt. Encourageons les aveux, quand il s'agit de fautes personnelles; que le plus souvent une faute avouée soit une faute pardonnée, ou du moins que l'aveu soit toujours pris en grande considération. D'un autre côté, flétrissons l'hypocrisie comme un des vices les plus méprisables et comme une lâcheté. Soyons sévères contre le mensonge.

Ailleurs, c'est un caractère généreux, compatissant, porté à rendre service, à secourir le prochain en toute occasion. Avec quelle joie et quel empressement l'instituteur ne favorisera-t-il pas ce bon naturel? Il saura cependant le tenir en garde contre la prodigalité qui en est le défaut.

Chez d'autres enfants, au contraire, c'est de l'égoïsme, de la cupidité qui va quelquefois jusqu'à se montrer par de petits larcins. On ne saurait combattre, ni trop tôt, ni trop énergiquement, cette funeste tendance. A ce caractère se joint ordinairement la dureté pour les pauvres, l'envie des avantages d'autrui, et une sorte de malice précoce qui porte l'enfant à dresser des embûches à ses compagnons et à leur nuire, tant par ses paroles que par ses actes. Que l'instituteur ait l'œil ouvert sur tous ces mauvais penchants. Qu'il travaille efficacement à les détruire dans leurs germes. Si, par négligence, il les laissait se dévelop-

per et s'enraciner dans les âmes, plus tard il serait impossible de les extirper, et ils produiraient les effets les plus désastreux.

Nous devons encore signaler certains enfants très-sensibles à l'endroit de l'honneur. Les humiliations les blessent, les irritent ou les découragent; il faut les ménager, les reprendre le plus souvent en particulier, et profiter de cette susceptibilité pour les contenir dans le devoir, et les porter à ne faire jamais que des choses dont ils n'aient pas à rougir. L'orgueil se cache quelquefois sous cette impressionnabilité de caractère; aussi ne peut-on pas toujours épargner à cette sorte d'enfants les réprimandes ou les punitions en public; contre l'orgueil, c'est un remède nécessaire.

Il est aussi des enfants, et le nombre en est malheureusement assez grand, chez qui le sentiment n'est nullement développé, qui paraissent insensibles à toute humiliation et à toute remontrance. Avec eux il faut employer les punitions matérielles; ainsi la privation du jeu, la retenue après la classe, le pain sec, sont les seuls moyens de les secouer et d'en obtenir quelque chose.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet. Nous espérons que les instituteurs, à l'aide de leurs propres observations, compléteront cette étude

des caractères. L'esquisse que nous venons de donner suffit déjà pour montrer combien on se tromperait, si l'on voulait traiter et conduire tous les enfants de la même manière. Comme la culture varie selon les terrains, ainsi l'éducation doit diversifier ses moyens selon les caractères.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que l'ensemble des défauts et des bonnes qualités qu'on trouve chez les enfants tient au caractère. Nous croyons qu'il est utile de les mettre ici en relief, afin que les instituteurs ne les perdent jamais de vue.

Principaux défauts. La légèreté, la pétulance, l'étourderie, la désobéissance, la paresse, l'inattention dans les prières, l'irrévérence dans l'église, puis le mensonge, la jalousie, la cupidité, la tendance au vol, la délation, l'égoïsme, la colère et la vengeance, la moquerie, l'orgueil, la grossièreté et la gourmandise.

On pourrait peut-être encore ajouter à cette nomenclature déjà longue. Ne nous effrayons cependant pas de ces défauts, quelque nombreux qu'ils soient : ils ne sont pas si difficiles à corriger qu'on pourrait le croire. Il y a tant de ressources dans l'enfance. C'est *le seul âge*, dit Fénelon, *où l'homme peut encore tout sur lui-même pour se corriger.* « L'âge mûr, ajoute l'illustre évêque d'Orléans, et surtout la vieillesse, sont presque sans ressources contre leurs défauts.

Ils ne peuvent que bien difficilement se redresser sous le pli malheureux qu'ils ont pris et déraciner le mal qui a vieilli avec eux. Il ne leur reste d'ordinaire qu'un naturel affaibli et gâté par l'habitude. Quant aux enfants, s'ils ont, comme les hommes, les défauts de leurs bonnes qualités, ils n'ont pas encore du moins ces défauts acquis que le progrès du temps, l'influence de l'habitude et la force fatale de la nature pleinement développée pour le mal, font appeler justement des vices. Tout est simple encore en eux ; en eux tout est neuf. Il est facile de redresser ces jeunes plantes et de les élever vers le ciel. Rien n'est usé, rien n'est invétéré dans ces jeunes et vives créatures. »

Travaillons donc, nos chers Amis, avec courage et aussi avec confiance, à débarrasser les enfants de tout ce que nous voyons de défectueux en eux. Nos efforts seront bénis du Ciel et couronnés de succès.

Mais en nous appliquant à corriger leurs défauts, attachons-nous, avec non moins de soin, à développer les bonnes qualités et les vertus que comporte leur âge.

Les *principales qualités* sont : L'application au travail, l'attention aux leçons, le respect et la soumission envers leurs parents et tous leurs supérieurs, le recueillement pendant les prières, le respect pour le lieu saint, la sincérité, la complaisance envers

leurs semblables, le pardon des offenses reçues, la compassion pour les malheureux, la douceur, la modestie, et la tempérance.

Une vertu que nous tenons beaucoup à voir développer dans les enfants, c'est la charité, qui leur inspire la compassion envers les pauvres et les porte de bonne heure à les soulager autant qu'il est en eux. Nous désirons que les instituteurs soient très-soigneux à exciter ces bons sentiments. Un des moyens que l'on pourrait employer à cet effet, ce serait, pendant les mois d'hiver principalement, d'engager les enfants à apporter toutes les semaines une très-légère aumône qui serait déposée entre les mains du maître, et distribuée à domicile de temps en temps par lui, accompagné de quelques élèves, aux personnes les plus nécessiteuses de la paroisse. Cette visite serait accordée aux écoliers les plus méritants, à titre de récompense. Il est aussi des œuvres très-propres à développer dans les enfants le sentiment de la charité : ce sont les œuvres de la *Propagation de la Foi* et de la *Sainte-Enfance*. Elles sont déjà établies dans beaucoup d'écoles. Nous faisons des vœux pour qu'elles s'étendent à toutes. Nous engageons les instituteurs qui ne les connaissent pas encore à s'en procurer des notices, soit auprès de leurs collègues, soit auprès de messieurs les inspecteurs.

Avant d'aller plus loin, nous devons vous faire remarquer combien l'éducation religieuse est nécessaire à l'éducation morale. Celle-ci ne peut exister sans l'autre. Le caractère, en effet, dépend beaucoup des dispositions du cœur. Vous l'avez vu par l'énumération des défauts et des qualités que nous venons de donner. Ainsi, en cultivant le cœur, on cultive en même temps le caractère, et la piété nous apparaît toujours, comme le moyen par excellence d'éducation. On remarque, en effet, partout, que plus la religion a d'empire sur les enfants, plus ils gagnent, tant du côté du caractère, que du côté du cœur. Elle agit aussi sur la volonté et sur la conscience, ces deux puissants mobiles de nos actions. Tandis qu'elle éclaire l'une et lui donne cette précieuse délicatesse qui la rend sensible aux plus légères fautes, elle fortifie l'autre, la rend inflexible contre le mal et la porte de plus en plus au bien. Il est donc vrai de dire que, sans la religion, il n'y a point de véritable éducation possible, et qu'elle est la grande éducatrice des âmes. Ah ! qu'elle règne donc sur le maître et sur les élèves. Que tous les cœurs soient à elle. Que sa douce et puissante influence agisse constamment dans l'école : que tout dans l'éducation soit soutenu par sa force et dirigé par son esprit ; et l'enfant, dans les facultés de son âme, dans son caractère, comme dans son

cœur, sera cultivé de la manière la plus utile et la plus heureuse.

Sous cette inspiration, parlons des moyens de corriger les enfants et d'exciter en eux l'émulation pour le bien. A cet effet un bon système de punitions et de récompenses est indispensable.

Des punitions et des récompenses.

Attachez-vous avant tout, nos chers Amis, à prendre une grande autorité sur les enfants. Faites en sorte que vous soyez tout à la fois craints, aimés et respectés de vos élèves, et que vous possédiez leur confiance. S'il en est ainsi, vous aurez rarement besoin de punir. Vos enfants seront contenus dans le devoir par l'ascendant que vous exercerez sur eux ; et, s'ils s'en écartent, il suffira souvent d'un signe, d'un mot ou d'un simple avertissement pour les y ramener. Heureux ascendant qui rend la tâche du maître douce et agréable, en même temps qu'il rend plus faciles l'application et l'obéissance des élèves. Cependant comme il n'est pas possible d'empêcher tous les écarts, des punitions sont parfois nécessaires.

Pour que les *punitions* soient efficaces, il y a des règles à observer :

1° Que les élèves soient persuadés que vous les

aimez véritablement, et qu'en les punissant vous n'avez en vue que leur bien ; c'est-à-dire, corrigez-les, ainsi que le recommande saint Paul, selon l'esprit du Seigneur.

2° Evitez d'agir par humeur, par caprice ou par emportement. Ayez un grand empire sur vous-mêmes, c'est le moyen d'en acquérir sur les autres.

3° N'ayez de partialité pour personne ; que tous les enfants soient égaux à vos yeux, et également chers à votre cœur.

4° Soyez indulgents pour beaucoup de petites choses, et ne punissez que les écarts d'une certaine gravité ; et encore après avoir averti une ou plusieurs fois, à moins qu'il ne soit question de fautes importantes et qui exigent une répression immédiate.

5° N'infligez de punition que pour des fautes certaines ; que la peine soit toujours proportionnée au délit et accommodée au caractère de l'enfant.

6° Donnez à vos élèves l'exemple d'une conduite irréprochable et de l'exactitude à remplir tous les devoirs de votre charge. N'oubliez pas que les enfants ont les yeux fixés sur vous. Prenez donc garde de tomber en leur présence dans les fautes que vous punissez en eux.

7° Quand vous avez infligé une peine, tenez à ce qu'elle soit accomplie exactement, à moins que le

repentir ne vous autorise à vous relâcher en quelque chose.

Les punitions peuvent être : la réprimande en particulier ou en public ; l'isolement des autres élèves dans l'école sur un banc de pénitence ; la retenue après les classes ; le pensum à faire chez soi ; le pain sec à midi ; le renvoi, quand l'élève est reconnu dangereux pour les autres ; les mauvaises et les bonnes notes ; le tableau d'honneur. — Ces deux derniers moyens, dont nous allons parler spécialement, peuvent présenter de grandes ressources, au point de vue de la correction et de l'émulation.

Parlons d'abord des *notes*. Pour réaliser l'emploi de ce moyen, on attribue quatre bonnes notes à chaque élève par jour. Deux pour tout ce qui se rapporte à l'éducation, et deux pour l'instruction. L'élève jouit de ces quatre bonnes notes, lorsqu'on n'a eu aucun reproche à lui faire pendant la journée, et qu'il a par conséquent satisfait à ses devoirs sur tous les points. Les mauvaises notes sont données comme punition, une ou plusieurs à la fois selon la gravité des manquements : ainsi à ceux qui arrivent trop tard en classe, à la messe pendant la semaine et surtout le dimanche, ainsi qu'aux vêpres ; à l'élève qui ne sait pas suffisamment sa leçon, qui n'est pas attentif ou cause en classe, qui n'obéit pas promptement,

etc., etc. Quand un élève manque à l'école sans permission, non-seulement il est privé de ses bonnes notes, mais on lui en inflige encore une ou deux mauvaises.

Pour donner ces notes, l'instituteur doit avoir un petit cahier, où les noms des élèves se trouvent inscrits par ordre alphabétique. Aussitôt qu'il inflige une mauvaise note, il l'indique par un signe en regard du nom de l'élève. Tous les samedis on fait le relevé et le compte de chaque élève, que l'on proclame publiquement.

Dans plusieurs écoles, cette sorte de punitions suffit presque à tous les besoins ; il est rarement nécessaire de recourir à d'autres plus graves, parce que les instituteurs font la chose avec zèle, y mettent de l'importance, et parviennent ainsi à en donner une grande idée aux enfants.

Les plus petits moyens peuvent produire de l'effet, quand on les emploie sérieusement, qu'on y attache du prix et qu'on y tient régulièrement ; cette dernière condition est surtout nécessaire. Souvent nous commençons une chose avec ardeur, et puis nous nous relâchons, nous la négligeons ; de sorte qu'elle perd tout son prestige, et cesse bientôt de faire impression. Tenez donc fortement au système des bonnes et des mauvaises notes. Faites-le fonctionner avec ordre et

constance, et il vous sera d'un grand secours pour le maintien d'une bonne discipline et de l'émulation parmi vos élèves ; surtout si vous complétez ce système par les *tableaux d'honneur*.

Ces tableaux se proclament tous les mois ; ils ont deux titres : sagesse et application, qui correspondent aux deux titres que nous avons indiqués pour les bonnes et les mauvaises notes. Le mot sagesse remplace ici celui d'éducation, et le mot application concerne l'instruction. On fait tous les mois le relevé des notes de chaque élève, et, selon son mérite, il est inscrit au tableau, à la sagesse et à l'application, par un des degrés suivants : *Bien*, *médiocrement*, *mal*.

Ce tableau est déjà en usage dans un grand nombre d'écoles ; nous en donnons cependant ici un spécimen pour ceux qui ne le connaîtraient pas encore.

TABLEAU D'HONNEUR.

I. SAGESSE. — II. APPLICATION.

NOMS DES ÉLÈVES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.
J.-B. ...	I. Bien. II. Médiocr.	Médiocrem. Assez bien.	
Louis ...	I. Mal. II. Médiocr.		

Le N° 1 indique la sagesse, et le N° 2 l'application. Ce tableau reste constamment affiché dans la classe. Les élèves y sont ordinairement très-sensibles, surtout si on les proclame avec un certain appareil. Cette proclamation doit avoir lieu le dimanche après la grand'messe ou les vêpres ; on y invite M. le curé, M. le bourgmestre et d'autres personnes notables de l'endroit, autant que possible. Chaque élève se lève, quand on appelle son nom. Ceux qui obtiennent le degré *mal* sortent des rangs, viennent se placer sur un banc à part et subissent, pendant toute la cérémonie, la honte de leur mauvaise conduite : le maître y ajoute encore quelques mots de réprimande et de

blâme. On prolonge quelquefois cette humiliation pendant plusieurs jours de la semaine, si l'on s'est aperçu que l'impression n'a pas été assez forte, et que l'élève ne témoigne pas de repentir.

A ces moyens d'émulation joignez encore les *compositions* fréquentes pendant l'année scolaire, et la *distribution des prix* à la fin de cette année.

Dans ces distributions de prix, ce qui a rapport à la sagesse ou à l'éducation doit toujours tenir le premier rang, afin que les enfants comprennent bien que la vertu l'emporte sur la science, et que c'est surtout par la vertu qu'ils se rendent recommandables devant les hommes comme devant Dieu. Nous engageons les instituteurs à donner à ces distributions une certaine solennité, à y faire figurer les enfants par quelques petits morceaux de déclamation et de chant. Mais nous verrions avec peine qu'on y introduisît l'usage des représentations de théâtre, quelles qu'elles soient. Ainsi, pas de *pièces de comédie,* comme on les nomme. Les enfants perdent, à les apprendre et à les répéter, un temps précieux, et elles offrent toujours l'inconvénient de les dissiper, quelquefois aussi de leur inspirer le goût d'un plaisir qui présente aujourd'hui les plus graves dangers.

Ce que nous disons ici des écoles de garçons s'applique avec plus de raison encore aux écoles de

filles. Les représentations seraient là tout à fait déplacées, et nous devrions blâmer fortement les institutrices qui se les permettraient. Rien n'est plus contraire aux habitudes de réserve et de modestie que les maîtresses doivent s'efforcer d'inspirer aux jeunes filles.

La distribution des prix exige des compositions ou des examens dans les diverses branches de l'enseignement pendant le cours de l'année.

Dans les écoles bien tenues, on fait composer les élèves tous les 15 jours, ou au moins tous les mois dans chacune des matières, et on rend les places publiquement. On pourrait joindre cette cérémonie à la proclamation des tableaux d'honneur ; l'un et l'autre gagneraient en intérêt, et l'émulation n'en serait que plus excitée, tant dans l'instruction que dans l'éducation.

Des mœurs.

Nous prenons ici ce mot dans son acception la plus élevée, et nous l'entendons des bonnes mœurs ou de l'innocence des enfants.

C'est l'innocence qui revêt l'enfant de candeur, de grâce et d'amabilité ; qui le rend semblable aux Anges et particulièrement cher au cœur de Dieu. Avec elle tout est possible ; on pourrait même dire,

facile dans l'éducation. En effet, le cœur innocent se porte naturellement vers Dieu; les saintes pratiques de la religion lui offrent de doux attraits. Tout sentiment généreux y trouve de l'écho, il est sensible à la beauté de la vertu, et parfois on reste émerveillé, à la vue des efforts énergiques et soutenus qu'il sait faire pour l'acquérir, et en même temps pour se corriger de ses défauts. Ah! « c'est que Dieu, dit Mgr Dupanloup, prodigue ses bénédictions à une âme innocente, car il est le Dieu de toute pureté, et prend plaisir à demeurer en elle et à la combler de ses biens. »

Heureux donc l'enfant, pouvons-nous dire avec le prophète, *qui marche dans son innocence, le Seigneur ne le privera pas de ses dons*. Il croîtra en sagesse à mesure qu'il croîtra en âge.

Mais si le vice vient à pénétrer en lui, quels ravages n'y produit-il pas! Son âme souillée est comme une eau fangeuse que la lumière ne pénètre plus, elle qui auparavant réfléchissait si fidèlement par sa limpidité l'image des cieux. Semblable à une fleur flétrie, l'enfant corrompu se penche vers la terre et recherche ce qui est bas et grossier; les exercices de piété ne lui inspirent plus que de l'ennui et du dégoût. Il devient insouciant, paresseux, en même temps qu'insoumis et revêche. Son cœur s'endurcit, son intelligence elle-même perd de son activité. Il n'est pas jusqu'à cette

joie simple et naïve, ce bel apanage de l'enfance, qui ne fuie loin de lui. On le voit sombre, morose, concentré en lui-même, porté à s'éloigner du lieu où ses compagnons prennent leurs joyeux ébats, pour se tenir à l'écart, seul, ou avec l'un ou l'autre des infortunés dont le cœur est gâté comme le sien.

Ah ! que la perte de l'innocence est déplorable ! Que ne doivent point faire les instituteurs pour conserver à leurs élèves un bien d'un si grand prix ! Estimez-le au-dessus de tout ; car, on peut le dire, quand il est perdu, tout est perdu. Entourez ce dépôt sacré confié à votre garde, des précautions les plus minutieuses. Déployez en même temps une active vigilance pour découvrir le moindre danger qui pourrait le menacer, et une grande énergie pour l'écarter aussitôt. Vous seriez bien coupables, si vous n'attachiez pas la plus grande importance à la conservation de l'innocence de vos enfants, et si vous ne faisiez pas ce qui est en votre pouvoir pour la préserver de toute atteinte. Dieu vous demandera un compte sévère du plus petit des siens qui se perdrait par votre faute.

Veillez donc sur vos élèves, tant hors de l'école que dans l'école, pour empêcher toute manière inconvenante, tout amusement peu honnête, toute grossièreté, les propos légers, les liaisons trop particulières, la mollesse au jeu, les réunions de différents sexes, etc.

Quand vous remarquerez chez un enfant quelque symptôme inquiétant, comme un affaiblissement dans l'application, la soumission, et surtout dans la piété, prenez-le en particulier ; tâchez, par beaucoup de douceur et de bonté, de pénétrer dans son âme, pour voir s'il n'y a pas un commencement de corruption, et y porter remède, tandis qu'il est temps encore.

Soyez sévères pour la tenue des élèves en classe ; exigez que les mains soient toujours sur les pupitres ; ne permettez pas la sortie de plusieurs en même temps, pour les besoins naturels, et veillez à ce que tout se passe avec la plus grande décence.

Ne vous croyez jamais en sûreté, ne vous relâchez pas dans la surveillance, même à l'égard des plus jeunes élèves ; la malice est quelquefois précoce. On rencontre de temps en temps des enfants qui semblent avoir sucé la corruption avec le lait, et qui, dans le bas âge, déjà vicieux, se permettent de mauvaises manières et des paroles indécentes.

Si, malgré toutes les précautions que vous prendrez, l'ennemi des bonnes mœurs pénétrait parmi vos enfants, ne le laissez pas étendre ses ravages. Combattez-le quelque temps par les armes de la douceur et de la fermeté. Mais, si vous n'obtenez pas un amendement prompt et sûr, hâtez-vous, pour con-

server le corps sain, de retrancher les membres pervers, et, pour sauver le troupeau, de chasser les loups de la bergerie.

Mais écoutez nos vénérables Prélats, nos guides et nos pères à tous, vous faisant, à ce sujet, les plus pressantes recommandations :

« C'est surtout sur l'innocence des enfants, ce trésor de leur cœur, disent-ils dans leur circulaire de 1843, que l'instituteur portera toute son attention et sa sollicitude. Il connaît le prix de ce trésor, et il sait combien il est difficile de le recouvrer, quand une fois on l'a perdu. Gardien de ce précieux dépôt, quelles précautions ne doit-il pas prendre pour le conserver intact ! Non content d'inspirer aux enfants une grande estime de la pureté et une profonde horreur du vice, qu'il s'attache surtout à les garantir des dangers qui les environnent, à bannir de l'école la grossièreté, l'indécence, les paroles obscènes, les manières inconvenantes et tout ce qui pourrait blesser les bonnes mœurs. Plein d'indulgence pour beaucoup d'autres défauts, qu'il soit pour celui-ci d'une inflexible sévérité. Qu'on s'aperçoive que porter atteinte à l'innocence de ses enfants, c'est blesser la prunelle de son œil, c'est le frapper au cœur. Loin de s'endormir dans une criminelle indifférence, que sa vigilance s'inquiète au moindre signe de danger ; et, si l'homme ennemi

venait à pénétrer dans l'héritage du Seigneur, qu'il en soit expulsé avant d'avoir pu y faire germer l'ivraie de la perversité. »

Tels vous devez être, nos chers Amis, afin de conserver les bonnes mœurs dans l'école : attentifs et vigilants pour découvrir tout ce qui peut leur causer quelque préjudice, prompts et énergiques à le réprimer.

Dans ce que nous venons de dire, nous n'avons eu en vue que les écoles fréquentées par les garçons seulement. Quand l'école est mixte, la position de l'instituteur est beaucoup plus difficile, plus délicate, et elle lui impose des devoirs plus rigoureux encore. La présence des deux sexes dans une école est un danger permanent pour la moralité des enfants. Il faut donc que l'instituteur redouble d'attention, de soins et de vigilance, pour parer aux inconvénients de cette situation. Nous espérons que le nombre de ces écoles diminuera de plus en plus. Nous savons que la sollicitude du Gouvernement ne fait pas défaut à un objet d'une si haute importance. La séparation des sexes est non-seulement nécessaire dans l'intérêt de la moralité, elle l'est aussi dans celui de la bonne éducation des filles qu'un instituteur ne parviendra jamais à former.

Là où l'instituteur est encore obligé de tenir filles et

garçons, il n'omettra aucune des précautions prescrites par le règlement de 1846. L'art. 25 porte :

« Le mélange des sexes dans une école est un point qui exige de la part de l'instituteur une sollicitude spéciale. Cette sollicitude doit s'accroître nécessairement en raison de l'âge des élèves. S'il n'est pas possible d'avoir une séparation complète, la distribution de l'école sera telle que les enfants de sexe différent soient suffisamment séparés et ne se voient pas en face. Avant et après la classe les sexes ne peuvent être mêlés ; il y aura, autant que possible pour les deux sexes, des portes d'entrée différentes et des lieux distincts. A la fin de la classe, les filles sortiront quelque temps avant les garçons. »

Dans ces sortes d'écoles, l'instituteur doit s'imposer la plus grande réserve à l'égard des filles ; c'est le moyen de se préserver de tout danger pour lui-même. Qu'il se tienne en garde et se fortifie par la prière, contre toute suggestion mauvaise. Malheur à lui, s'il était assez barbare, assez criminel pour attenter lui-même à l'innocence de ses enfants, et devenir ainsi une pierre de scandale pour ceux qu'il a mission d'édifier et de conserver purs. Jésus-Christ dans l'Evangile a lancé sur lui ses plus terribles anathèmes : « Il vaudrait mieux, dit ce divin Sauveur, qu'il fût précipité, une meule de moulin au cou, dans le fond de

la mer. » Mais il n'est pas seulement voué aux malédictions du Ciel, il l'est aussi à l'opprobre et à l'ignominie de la terre. La loi civile flétrit ce crime honteux, en appelant le coupable sur les bancs de la cour d'assises pour le condamner à l'exposition sur la place publique d'une grande ville, et à aller ensuite ensevelir sa honte dans un bagne parmi les forçats.

Mais détournons notre esprit d'un si horrible attentat, pour nous arrêter à la pensée consolante que vous ferez tout ce qui est en vous, afin de conserver purs ces chers enfants qui vous ont été donnés dans cet heureux état, et que vous serez toujours les gardiens fidèles, les anges tutélaires des bonnes mœurs dans vos écoles.

Des habitudes.

Les habitudes sont comme une seconde nature dont il est presqu'impossible de se défaire, lorsque le temps les a fortifiées et enracinées en nous. Ceci doit surtout s'entendre des habitudes prises dans le jeune âge. On les conserve toute sa vie. Faisons donc en sorte, nos chers Amis, que les enfants n'en contractent que de bonnes en toutes choses. Celles qui doivent être les premières dans votre appréciation comme dans votre sollicitude, ce sont les habitudes de piété dont nous

avons parlé plus haut : habitudes de bien prier, d'assister dévotement à la messe et à tous les offices de la paroisse, de fréquenter les sacrements en temps convenable et dans les plus ferventes dispositions. Nous vous recommandons de nouveau et avec la plus vive instance d'y donner tous vos soins.

A celles-ci, que vos élèves joignent des habitudes d'exactitude, d'ordre, de silence, de travail et de propreté.

Deux conditions sont indispensables dans le maître pour inspirer de bonnes habitudes aux enfants : 1° qu'il en donne l'exemple ; 2° qu'il tienne avec fermeté et constance à ce qu'il exige d'eux ; car une habitude ne se contracte pas sans des efforts ; la fermeté du maître les obtient, ensuite sa constance amène la continuité des actes qui forment proprement l'habitude. Ainsi, nos chers Amis, acquittez-vous d'abord vous-mêmes de votre besogne avec la plus rigoureuse exactitude, que l'on vous trouve tous les jours à l'école quelques minutes avant l'heure ; que vos leçons soient bien préparées ; que les phrases soient écrites au tableau noir ; que tout, en un mot, soit en ordre et dans une grande propreté avant l'ouverture de la classe. Ayez pour la durée de la classe une bonne distribution du temps et des leçons, et qu'elle soit observée à l'heure sonnante. (Nous sup-



posons qu'il y a une pendule dans l'école ; c'est un meuble dont on ne peut pas se passer.) Enfin que votre mise soit toujours propre et convenable.

Il est encore une remarque que nous tenons à vous faire autant dans l'intérêt de votre santé que dans celui de la discipline et du silence en classe : c'est que vous ne parliez qu'autant qu'il le faut et d'un ton qui ne soit pas trop élevé. Ayez une petite sonnette sur votre pupitre pour annoncer les exercices. Usez du signal pour la leçon de lecture. C'est un grand soulagement pour le maître, et on remarque que par ce moyen les élèves sont plus attentifs.

En vous comportant comme nous venons de le dire, vous remplirez la première condition nécessaire pour inspirer de bonnes habitudes aux enfants ; vous en donnerez l'exemple. Vous pourrez ainsi remplir avec d'autant plus de succès la seconde, c'est-à-dire tenir avec fermeté et constance à ce que vos élèves soient en classe à l'heure fixée ; qu'ils aient les mains et le visage lavés, les cheveux peignés, les vêtements propres et en bon état ; sur ce dernier point, il est vrai, il faut user d'indulgence envers les plus pauvres. Cependant la propreté doit être exigée d'eux comme des autres, et peut-être plus encore, parce qu'elle est plus négligée dans leurs familles ; faites la visite de propreté tous les jours immédiate-

ment après la prière. Si vous en trouvez qui soient en défaut, ne les renvoyez pas : les parents négligents sont peu sensibles à cet affront, et le plus souvent les enfants ne reparaîtront plus à l'école. Employez toute autre punition, telles que l'isolement des autres pendant la classe, la retenue prolongée, le pain sec à midi, etc. Nous pensons que cette manière d'agir fera plus d'impression sur les parents, et les portera à mieux soigner leurs enfants.

Tenez aussi à l'ordre et à la propreté dans les objets classiques ; faites la visite, au moins deux fois la semaine, des livres, des cahiers, plumes et papier. Habituez ainsi les enfants à conserver soigneusement ce qu'ils ont : c'est une leçon d'économie qui leur servira pour l'avenir. Exigez tous les jours avec une égale fermeté que les leçons soient bien apprises, les devoirs de classe faits exactement ; veillez à ce que tous les élèves soient constamment occupés et sérieusement appliqués ; et enfin à ce que le silence et le calme règnent pendant toute la durée de la classe.

Il est encore très-utile d'habituer les enfants dès leur bas âge à se contraindre, à se gêner. Ainsi, qu'il ne leur soit pas permis de prendre en classe toutes sortes de positions, de remuer constamment les jambes, de cracher, de se moucher avec bruit, de porter les mains à la bouche, au nez, à la tête, etc.

Qu'ils se tiennent immobiles pendant la prière, et en tout temps, dans une attitude convenable ; que, quand ils se lèvent, s'asseient, se mettent à genoux, changent de place, ils le fassent sans bruit et toujours décemment. Ce sont toutes petites choses qui méritent l'attention du maître ; elles ont souvent une portée, plus grande qu'on ne pense, dans l'éducation. Cette habitude de se contraindre, de se gêner, donne plus de vigueur au caractère, plus de consistance à la volonté de l'enfant et lui apprend à s'observer et à veiller sur lui-même.

Nous n'avons rien dit des habitudes de respect et de soumission qui sont les premières après les habitudes religieuses. C'est qu'il n'est pas possible que l'instituteur les perde de vue : il doit comprendre qu'elles sont le fondement de l'ordre et de la discipline dans l'école.

Qu'il ne néglige donc rien pour rendre ses enfants souples et dociles. Que par une conduite paternelle, mais ferme, uniforme, et au besoin sévère, il établisse une grande subordination parmi les élèves, de sorte qu'il soit, comme nous l'avons dit, tout à la fois aimé, craint, respecté, et obéi toujours, promptement et sans réplique.

A cet ensemble de bonnes habitudes, il faut encore joindre celle de la politesse. La politesse consiste

dans la connaissance et la pratique des égards, des convenances, dus aux personnes selon leur rang, leur position ou leur dignité ; elle comprend aussi la culture des manières.

L'instituteur ne peut être indifférent à cette partie essentielle de toute bonne éducation, à laquelle plusieurs devoirs de la vie sociale se rattachent. Elle répand sur les relations des hommes entr'eux cette urbanité qui en fait le charme, et ne contribue pas peu à conserver dans le monde cette grande loi du respect si nécessaire au maintien de l'ordre et de l'autorité. D'ailleurs rien ne s'allie mieux que la politesse avec l'éducation religieuse ; la piété, par les sentiments de douceur et de charité qu'elle inspire, est le principe de la vraie et sincère politesse. Quand celle-ci n'émane point de cette source, elle n'est qu'extérieure et factice.

Complétez donc, nos chers Amis, l'éducation religieuse des enfants par des leçons de politesse. Consacrez chaque semaine un certain temps à un entretien sur cet objet. Les petits traités de politesse ne manquent pas ; vous pouvez y puiser ce qu'il y a de plus important à dire sur cette matière ; ajoutez à ces leçons, de temps en temps, quelques exercices pratiques de politesse, quant à la manière de saluer, de marcher, de se tenir à table, etc.

§ IV.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

Ne vous étonnez paz, nos chers Amis, que nous comprenions l'éducation physique, dans la partie morale et religieuse de l'enseignement primaire. Ce n'est pas seulement, parce que la religion n'est indifférente à rien de ce qui intéresse le bien des enfants; c'est aussi parce que l'état du corps influe beaucoup sur les dispositions de l'âme. *Il faut prier*, dit l'Eglise, *pour que vous ayez un esprit sain dans un corps en santé parfaite.*

D'un autre côté, comment la religion n'aurait-elle pas des attentions toutes particulières pour le corps de l'homme, le plus noble ouvrage du Créateur après son âme. « Parmi les œuvres les plus éclatantes de la création matérielle, dit Mgr Dupanloup, rien n'y est comparable ; et cela se comprend. Le corps est comme le domicile de l'âme. C'est l'organe, l'instrument, la puissance extérieure de l'âme; et voilà pourquoi, sans doute, le Créateur prit soin de le façonner lui-même de ses mains; et cette œuvre travaillée par des mains divines, apparut sur la terre, revêtue de la forme la plus digne et de la figure la plus belle qui soit dans l'univers.

Et puis, si rien n'égale la noblesse de la destinée du corps en ce monde, où il est le compagnon et le serviteur d'une intelligence, que dire de sa destinée dans l'autre, où Dieu lui réserve une transformation qui sera la glorieuse récompense de ses services, et sa félicité immortelle ? » (*De l'éducation*, pag. 193 et 194). C'est vous faire assez comprendre, nos chers Amis, toute l'attention que l'éducation physique mérite de votre part.

« L'éducation *physique*, c'est encore Mgr Dupanloup qui parle, n'a certes pas pour but de flatter ici-bas les sens et leurs mauvaises inclinations, mais bien de rendre l'homme, corps et âme, aussi fort, aussi sain, aussi indépendant que possible des accidents extérieurs. Ce seul mot suffit pour faire comprendre l'importance et la nécessité de cette éducation. En effet, sans une constitution forte, l'homme le plus intelligent et le plus laborieux est réduit à l'impuissance. Triste jouet des maladies, il se trouve arrêté à chaque pas dans sa carrière. Les lettres, les sciences, les arts, les métiers les plus humbles comme les professions les plus élevées, rien n'est possible sans le secours d'une bonne santé. »

Quoique le soin de cette éducation appartienne spécialement aux parents, cependant une part d'ac-

tion et de sollicitude incombe aussi à l'instituteur, et constitue un nouveau devoir de sa charge :

1° Il doit maintenir dans l'école les conditions hygiéniques les plus favorables à la santé ;

2° Introduire, encourager parmi ses élèves les exercices et les jeux les plus propres à développer les forces et à rendre les corps souples et adroits, sains et vigoureux.

Touchant le premier point, trois choses sont nécessaires dans l'école : *Un bon air, une température convenable, la propreté.*

I. *Le bon air.* — « Les hommes que l'art et l'expérience rendent plus habiles, n'hésitent pas à dire que le bon air est la première condition de la bonne santé et de la vie ; même avant la bonne nourriture : *aer pabulum vitæ.*

En effet, c'est le bon air qui fait le bon sang et qui prépare les bonnes digestions. On ne vit pas de l'air du temps, sans doute : il est vrai cependant que le bon air nourrit et fortifie les organes, et que le mauvais air corrompt la meilleure nourriture. » (*De l'éducation*, pag. 197.)

Que l'air dans l'école soit toujours pur et salubre ; à cet effet, que les fenêtres soient ouvertes tous les jours après la sortie et quelque temps avant l'arrivée

des élèves ; que toutes les croisées soient munies à leur partie supérieure de ventilateurs bien disposés, afin que l'air se renouvelle constamment et que les miasmes qui le corrompent trouvent une issue.

« On ne doit épargner aucune précaution à cet égard, dit encore Mgr l'évêque d'Orléans : Un air vif et pur, fréquemment et constamment renouvelé, a, sur la santé, et, je l'ajouterai même, dût-on le trouver singulier, sur le bon esprit d'une école, une influence décisive. Un homme de grande expérience, ajoute l'illustre prélat, m'écrivait : « Le mauvais air rend inquiet, aigre, mécontent, et inspire les goûts du vice. »

2° *Une température convenable.* — Faites en sorte qu'il règne dans l'école une chaleur modérée et autant que possible uniforme. Une trop grande chaleur, de même qu'un trop grand froid, nuit à l'attention et à l'application des élèves en même temps qu'à leur santé. Que les fenêtres soient garnies de stores pour modérer l'action du soleil qui incommoderait les enfants, s'ils le recevaient directement. Ne permettez pas qu'ils se placent près du poêle chauffé, quand ils viennent du froid. Le brusque passage du froid au chaud, et surtout du chaud au froid, peut occasionner des indispositions graves.

3° *La propreté.* — L'école doit être tenue proprement. La malpropreté dans une école est infiniment nuisible à la santé des enfants et à leur avancement dans les études, dit Overberg.

Il serait à désirer que l'école fût blanchie deux fois par an. Si elle ne l'est qu'une fois, que les murs soient du moins souvent époussetés. Que tous les jours le plancher, les bancs et les autres parties du mobilier soient soigneusement nettoyés. On doit pouvoir remarquer, en y entrant, que la propreté y est enseignée en pratique comme en théorie.

D'ailleurs, nos chers Amis, vous ne pourriez pas espérer d'obtenir la propreté des élèves pour eux-mêmes, si l'aspect de l'école ne leur en donnait le goût. Habituez-les à s'observer non-seulement pour n'y rien dégrader, mais encore pour ne pas la salir plus qu'il ne faut. Ainsi, qu'il ne leur soit pas permis d'y jeter des morceaux de papier ni autre chose; qu'il y ait à la porte plusieurs décrottoirs pour les pieds, et que les enfants soient rendus attentifs à s'en servir. Toutes ces précautions ne contribuent pas peu à inspirer aux élèves du respect pour l'école, et à leur faire contracter des habitudes de propreté et de politesse.

II. Quant *aux exercices et aux jeux*, il en est que

l'instituteur ne doit pas tolérer ; ce sont les jeux grossiers , peu décents , ainsi que ceux où l'enfant peut se faire mal. Les jeux pour de l'argent seront également interdits. Il encouragera les jeux innocents, honnêtes , et qui prêtent le plus au développement des forces : ainsi les courses de tous genres , le jeu de barre , le cerceau et surtout la balle. Ce dernier est sans contredit le plus moral et le plus gymnastique de tous. Nous désirons que les instituteurs l'encouragent là où il existe, et travaillent à le relever dans les communes où malheureusement il n'est plus en usage. On remarque que ce jeu se maintient au sein des populations les plus morales. Quand il dégénère , c'est souvent un indice de l'affaiblissement des mœurs. Les goûts deviennent alors plus grossiers, les amusements s'en ressentent. Le jeu de balle a encore l'avantage de tenir les jeunes gens hors du cabaret , et d'offrir à toute une population un passe-temps honnête et agréable.

Aimez à voir vos enfants jouer , après les classes , et les dimanches. Mettez-les quelquefois vous-mêmes en train , jouez avec eux , et qu'ils apprennent ainsi , par votre exemple, à être de tout cœur à chaque chose : au jeu , quand c'est le temps de jouer ; à l'étude, à la prière, quand c'est le temps d'étudier ou de prier.

§ V.

BUT DE L'ÉDUCATION.

Jusqu'ici nous n'avons considéré dans l'éducation que le bien particulier ou personnel de l'enfant. Cultiver uniquement pour elle-même cette innocente créature formée à l'image de Dieu et destinée à lui être un jour réunie dans la gloire, ce serait déjà une œuvre grande, utile et bien digne de la sollicitude et du dévoûment d'un cœur chrétien. Mais l'éducation ne se borne pas à l'enfant seulement, elle étend aussi son influence à la société au milieu de laquelle il doit vivre, et à la nation à laquelle il appartient. Envisagée sous ce double rapport, l'éducation a un but tout à la fois *social* et *national.*

Nous allons nous occuper de l'un et de l'autre.

I. *But social de l'éducation.*

C'est un fait incontestable que l'éducation exerce une grande influence sur la société. Il est du reste facile de s'en rendre raison. La société, cette vaste agglomération de familles et d'individus se trouve soumise à un mouvement continuel de renovation. Tandis que les générations vieillies disparaissent,

d'autres prennent leur place, de sorte qu'après un certain nombre d'années la société est renouvelée complètement. Les générations nouvelles qui y entrent constamment y portent leurs vices ou leurs vertus, et forment ainsi la société à leur image ou plutôt à celle de l'éducation qu'elles ont reçue; car les hommes restent généralement tels que l'éducation les a faits; c'est un moule dont ils conservent toujours une profonde empreinte.

De là il est aisé de comprendre la vérité de cette parole de Leibnitz : « J'ai toujours pensé qu'on reformerait le genre humain, si l'on réformait l'éducation. »

Le grand moyen d'améliorer la société, d'en corriger les abus et les désordres, d'y faire régner la religion, les bonnes mœurs, l'ordre et la paix, d'y affermir l'autorité par le respect et la soumission, c'est donc l'éducation. Elle est ce puissant levier avec lequel on soulève véritablement le monde, puisqu'on le détourne de sa voie s'il s'égare, pour le faire entrer dans celle des améliorations les plus utiles.

Combien vous devez être consolés et encouragés, nos chers Amis, en voyant jusqu'où peut s'étendre, et quelles proportions peut atteindre le bien que vous faites à vos enfants.

Mais pour que l'éducation ait sur la société une influence réellement efficace, elle doit réunir deux conditions :

1° Il faut qu'elle reçoive une direction en opposition avec les abus et les désordres qui règnent dans la société;

2° Qu'elle soit assez forte pour prémunir les enfants contre ces abus et ces désordres. S'ils s'y laissaient entraîner, la société, au lieu de s'améliorer, irait en se pervertissant de plus en plus. Plus les dangers auxquels ils seront plus tard exposés sont nombreux et redoutables, plus il est nécessaire qu'ils soient mis en garde et fortifiés contre leurs atteintes. Plus le milieu dans lequel ils doivent vivre est insalubre pour leur âme, plus leur constitution morale, c'est-à-dire, leur éducation devra être vigoureuse.

L'une et l'autre de ces deux conditions exige de la part de l'instituteur une connaissance assez complète de l'état de la société.

Pour vous aider à l'acquérir, nous allons, nos chers Amis, vous signaler les abus, les désordres les plus saillants qui se font surtout remarquer aujourd'hui.

Il est une cause de démoralisation que nous devons placer en première ligne, parce qu'elle est la plus

générale et la source de presque tous les désordres : c'est le *cabaret*. Il a pris de nos jours une extension qui alarme tous les hommes qui s'intéressent au bien-être religieux et moral de la société. Les cabarets sont tellement multipliés dans certaines localités, qu'on en compte un sur 14 habitants. Cette plaie s'étend de plus en plus, dans les petites communes comme dans les grandes, dans les contrées agricoles comme dans les districts industriels : c'est là l'indice que les cabarêts sont de plus en plus fréquentés. Or, qui ne sait, qui ne voit que la fréquentation des cabarets, telle qu'elle se fait généralement aujourd'hui, c'est un mal immense? C'est la ruine de la vie religieuse et de la vie de famille pour un grand nombre. Le dimanche appartient à Dieu et à la famille, et on le passe presque tout entier au cabaret. Le jour ne suffit même pas, on y emploie encore une grande partie de la nuit. Parcourez le dimanche la plupart des maisons et surtout celles de la classe ouvrière, et vous n'y trouverez que la mère avec ses plus petits enfants; le père et les jeunes gens sont au cabaret où ils dépensent dans des excès aussi funestes à leur corps qu'à leur âme, une portion notable du salaire de la semaine, si nécessaire pourtant à l'entretien de la famille. La pauvre femme veille en les attendant, pour ne subir le plus souvent à leur rentrée que les effets d'une

brutale ivresse. Comment l'attachement, la bonne harmonie entre l'époux et l'épouse, l'amour et le respect des enfants pour le père et l'affection de celui-ci pour ses enfants, pourraient-ils se maintenir en présence d'un tel scandale et d'un abus si criant? Aussi les liens si nécessaires de la famille se relâchent-ils de plus en plus sous l'action dissolvante de la vie de cabaret. L'homme s'y abrutit, et avec le sentiment de sa propre dignité, il perd non-seulement celui de ses devoirs les plus sacrés, mais jusqu'aux affections les plus naturelles et les plus douces à son cœur. Qui pourrait énumérer les désordres, les crimes qui naissent de la fréquentation des cabarets? Presque tous les délits qui amènent tant de malheureux devant les tribunaux et les cours d'assises ne se commettent-ils pas au cabaret, ou ne sont-ils pas une suite des excès du cabaret? Ah! il est temps que tous les hommes de bien s'unissent, et tous les instituteurs doivent être de ce nombre, pour s'opposer aux ravages de cet élément de corruption et de ruine, et combattre énergiquement ces habitudes de cabaret qui pénètrent de plus en plus dans nos mœurs, et deviennent tellement générales, qu'on n'éprouve plus aucune honte à s'y laisser aller.

Faisons donc, nos chers Amis, la guerre au cabaret; c'est l'ennemi de la religion, des bonnes mœurs,

de la famille et de la société. Comment ne lui seriez-vous pas hostiles ? N'est-il pas une école élevée en opposition avec celle que vous dirigez? Si vos enfants, après qu'ils auront quitté la vôtre, fréquentent assidûment celle-là, ils se perdront comme tant d'autres jeunes gens, et vous aurez la douleur de les voir dissiper en peu de temps le fruit de votre travail et de vos efforts, le trésor de la bonne éducation que vous leur aviez si péniblement acquis. Tâchez de les préserver de ce malheur en les détournant de la fréquentation du cabaret. Vous pouvez beaucoup pour cela, par vos leçons et par votre exemple.

I. *Par vos leçons.* Profitez de toutes les occasions qui se présentent pour flétrir les déplorables habitudes dont nous parlons. Montrez les dangers auxquels la passion du cabaret expose le jeune homme; les excès dans lesquels il tombe; la honte et les malheurs qui en sont presque toujours la suite. Cependant, comme il est une manière honnête d'aller au cabaret, ne condamnez que ce qui est condamnable : le séjour prolongé, les excès, les mauvaises sociétés ; et tracez à vos enfants une ligne de conduite en rapport avec celle que nous vous donnerons plus loin pour vous-mêmes.

Si un élève de la classe se permettait d'aller au

cabaret, car les jeunes gens n'attendent pas toujours qu'ils aient cessé de fréquenter l'école, pour s'initier à cette malheureuse habitude, reprenez-le sévèrement en présence de ses condisciples et infligez-lui une punition qui serve de leçon aux autres.

Ne souffrez pas non plus qu'aucun enfant, tandis qu'il est sous votre direction, se donne la fantaisie de fumer : c'est une manie qui s'étend considérablement de nos jours parmi les jeunes gens, nous devrions presque dire les enfants, tant on se familiarise de bonne heure avec la pipe et le cigarre. Indépendamment de la dépense que cette habitude entraîne, du tort qu'elle fait à la santé, elle offre encore l'inconvénient d'être le prélude de celle du cabaret.

II. *Par votre exemple.* Il serait bien désirable que l'instituteur ne mît jamais le pied dans un cabaret. Il ne ferait qu'y gagner en estime et en considération dans la commune.

Si vous voulez, nos chers Amis, jouir de quelque influence, de quelque ascendant sur vos semblables, et vous en avez besoin pour remplir votre mission, tenez-vous un peu à l'écart. Si vous vous produisez trop, vous ne tarderez pas à vérifier à votre détriment la vérité de cet adage : *La familiarité engendre le mépris.*

Qu'aucun d'entre vous ne dise: je suis un homme comme un autre, je puis faire comme tout le monde, aller au cabaret comme tout le monde. Ah! de grâce, n'abaissez pas ainsi votre position. Non, vous n'êtes pas un homme comme un autre. Vous devez être au-dessus des autres. Vous ne pouvez pas faire comme tout le monde, et subir ainsi l'impulsion de tout le monde. Vous devez la donner, et non la recevoir. Vous êtes placés dans la commune pour diriger la jeunesse, et non pour être dirigés par elle; pour lui servir de modèle dans tout ce qui est bon et honnête, et non pour accepter servilement ses défauts, ses travers et les autoriser par votre exemple. Pour avoir autorité sur les autres, jouir de leur confiance et mériter leur respect, il faut leur être supérieur par les sentiments et la conduite.

A ce point de vue seul, il serait déjà infiniment désirable, nous le répétons, que l'instituteur n'allât point au cabaret.

Il en est parmi vous qui agissent ainsi; nous les en félicitons, et nous savons que ce sont les instituteurs les plus considérés, et ceux dont la vie est la plus heureuse.

Nous nous sommes borné à n'émettre qu'un désir touchant l'éloignement complet du cabaret, parce que nous ne voulons rien exagérer, ni vous demander des

choses qui pourraient être au-dessus des forces du grand nombre. Pour rester dans cette ligne de modération, nous allons dire ce qui serait tout à fait condamnable, et ce que nous pouvons tolérer par rapport au cabaret. Nul doute que la vie de cabaret, des habitudes de boisson, des excès, fussent-ils même rares, rendraient l'instituteur méprisable et indigne de rester en fonction. Nous savons que l'inspection civile ne se montrerait pas moins sévère que l'inspection ecclésiastique, pour réprimer cette conduite qu'on peut à bon droit appeler scandaleuse. Passer au cabaret une bonne partie du dimanche, y rester jusqu'à une heure indue, quoiqu'on n'y commît pas d'excès, serait déjà une chose gravement répréhensible, qui, si elle dégénérait en habitude, exigerait de la part de l'autorité l'emploi de mesures sévères.

Ce que nous disons ici des cabarets doit s'entendre à plus forte raison des divertissements dangereux, comme danses, bals, spectacles, que l'instituteur qui se respecte ne peut fréquenter sous quelque prétexte que ce soit; voilà ce qui serait à blâmer et à reprendre sévèrement. Ce que nous pouvons tolérer se borne à ceci: Qu'un instituteur, le dimanche, après avoir assisté aux offices de la paroisse avec ses élèves, aille prendre un peu de délassement au cabaret, nous ne pouvons y trouver à redire,

pourvu que ce soit, quelques heures seulement, dans un cabaret bien famé, avec une société choisie, peu nombreuse et tranquille.

Tenez à cette règle, nos chers Amis, elle ne contribuera pas moins à votre bonheur, qu'au succès de la mission que vous avez à remplir dans la société.

Le second abus que nous devons vous signaler, c'est la manière dont beaucoup de personnes, et surtout les hommes, assistent à la messe les dimanches. Vous les voyez en masse compacte à la porte de l'église, quelquefois hors de l'église, debout, les bras croisés, d'un air distrait, causant, riant quelquefois, fléchissant à peine le genou au moment le plus solennel du Saint-Sacrifice, ne disant pas un mot de prière pendant toute la messe. Quand le pasteur monte en chaire pour rompre à ses ouailles le pain de la divine parole, si nécessaire à la vie des âmes, ceci se remarque principalement à la campagne, vous voyez beaucoup de ces hommes quitter l'église, affichant ainsi leur mépris pour la parole de Dieu. Et où vont-ils? au cabaret. Ils y étaient avant la messe, ils y vont pendant le sermon; la messe sera à peine finie qu'ils y courront de nouveau.

Elevez-vous, avec toute l'énergie d'une âme révoltée, contre une pareille conduite. Inspirez-en de l'horreur à vos enfants; et, pour les en pré-

server plus efficacement, attachez-vous, comme nous l'avons dit, à leur donner une vraie et solide piété ; fortifiez en eux l'habitude de remplir sérieusement et en esprit de foi tous leurs devoirs religieux.

Cette indifférence que nous déplorons en ce qui concerne l'assistance à la messe, nous la retrouvons dans ces mêmes hommes par rapport aux Sacrements. S'ils font encore leurs Pâques, ce n'est que par manière d'acquit. Voyez avec quelle légèreté ils se confessent : pas d'examen, point de souci de la contrition; ils ont hâte d'en finir, peu importe comment. Voyez-les à la sainte Table : avec quelle inconvenance ils font une si grande action. Ils y vont sans préparation ; et lorsqu'ils ont reçu le Dieu trois fois saint, comme si sa présence dans leur cœur les importunait, à peine ont-ils quelques instants à donner à cet hôte auguste qui les visite avec tant de bonté. Le travail, le soin des affaires les presse-t-il si fort? Suivez-les à la sortie de l'église, le plus souvent c'est vers le cabaret qu'ils dirigent leurs pas. Voilà de ces choses déplorables que l'on voit, malgré tout le zèle que déploient vos pasteurs pour les empêcher. Joignez vos efforts aux leurs, nos chers Amis, formez vos enfants pour la réception des Sacrements comme nous l'avons indiqué à la page 74, c'est le meilleur moyen de faire disparaître peu à peu l'abus scandaleux que nous signalons ; c'est dans les

enfants qu'on corrige les vices des grands : Former l'enfance, dit un auteur, c'est former l'âge mûr et la vieillesse. Les habitudes du jeune âge ont tant d'empire sur le reste de la vie !...

La profanation du saint jour du dimanche par le travail et le désordre est encore une plaie de notre société.

Parlez souvent aux enfants de ce saint jour et de l'obligation de le sanctifier par la cessation de tout travail, par l'assistance aux offices et l'éloignement de tout péché. C'est le jour du Seigneur, il le réclame plus spécialement pour son service.

Après avoir donné six jours aux intérêts du temps, aux occupations matérielles, ce n'est pas trop d'en donner un à la pensée de l'éternité, aux intérêts de l'âme. Mais, ô contradiction étrange ! ce jour qui appartient à Dieu, on le donne au démon. Le repos du dimanche, qui ne devrait servir qu'à réparer les forces du corps en même temps qu'à sanctifier l'âme, est souvent employé à des excès, à des désordres qui dégradent et perdent l'un et l'autre. Faites sentir aux enfants combien cette conduite est indigne d'un chrétien, et de nature à provoquer la colère de Dieu. Rappelez-leur les passages de l'Histoire-Sainte qui concernent la sanctification du septième jour ; les malédictions que le Seigneur a

prononcées contre les transgresseurs de ce grand commandement, et les châtiments terribles qu'il en a quelquefois tirés. En un mot, faites en sorte que vos enfants comprennent la gravité de l'obligation qui incombe à tout chrétien de sanctifier le dimanche; qu'ils aient un sentiment profond de ce devoir, et soient ainsi prémunis contre les mauvais exemples qu'ils auront plus tard sous les yeux.

Prémunissez-les également contre les livres, les écrits irréligieux et immoraux, si répandus de nos jours ; contre le respect humain, cette tyrannie des caractères faibles et timides ; contre le danger des mauvaises compagnies, et les séductions du vice qui s'offrent à la jeunesse, partout, et principalement dans les villes.

Afin de résister à tant d'influences pernicieuses, il faut aux jeunes gens beaucoup de fermeté et de courage ; ces deux qualités, si nécessaires à l'homme pour soutenir avec avantage la lutte contre ses passions et les ennemis du dehors, se puisent dans des convictions fortes et dans un sentiment profond du devoir. L'éducation religieuse, si elle est bien faite, donnera ces précieux avantages à un haut degré. Que vos enfants soient donc fermes dans leur foi, et disposés à tout sacrifier plutôt que de trahir leurs devoirs; qu'ils sentent toute la honte et la lâcheté que renferme le respect

humain, et qu'il soient bien décidés à le braver. Qu'ils ne soient pas moins résolus à s'éloigner des compagnons pervers et des plaisirs licencieux.

Fortifiez en eux ces dispositions généreuses en mettant fréquemment sous leurs yeux les exemples de vertu et de courage héroïque que l'Histoire sainte nous offre en grand nombre : Tels que les exemples de Joseph, de Daniel, de Suzanne, d'Eléazar, des frères Machabées, et autres. Ajoutez-y des traits nombreux de l'histoire des martyrs des premiers siècles de l'Eglise, parmi lesquels figurent des enfants, des jeunes gens des deux sexes, qui ont affronté les plus cruels tourments et la mort plutôt que de trahir leur foi, que de souiller leur innocence et d'être infidèles à Dieu. C'est sous l'impression de ces exemples que leur âme se trempera vigoureusement et qu'elle se sentira forte et courageuse quand viendront les circonstances difficiles.

Dans les relations de la vie, et surtout dans le commerce, les enfants rencontreront, dans la société, de la mauvaise foi et de la supercherie. On ne se fait pas scrupule de mentir, et l'on cherche à tromper les autres en une foule d'occasions. Le sentiment de la justice et de la vérité est tellement affaibli dans certaines populations, qu'il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui se prêtent au rôle criminel de faux témoins

devant les tribunaux, avec la plus grande facilité, pour une légère rétribution.

Flétrissez, nos chers Amis, cette conduite déloyale, ces manques de bonne foi, ces abus de confiance dans les transactions ; habituez vos enfants à être sincères en toutes choses, à aimer la vérité et la justice, et à ne jamais se laisser dominer par un vil intérêt qui entraîne l'homme à toutes sortes de fautes et de bassesses, et qui peut le porter jusqu'à vendre sa conscience.

Il est encore un danger que nous devons vous faire connaître, afin que vous en garantissiez vos enfants : c'est une tendance, qui prend de plus en plus de l'accroissement, à sortir de sa condition, et pour les gens de la campagne, à aller s'établir dans les villes. Faites aimer aux enfants l'état et la condition de leurs parents, la vie simple, honorable et heureuse du paysan laborieux. Tenez-les en garde contre la tentation si dangereuse de quitter le village pour la ville. Combien ont été trompés et le sont encore tous les jours ! Au lieu de trouver l'aisance qu'ils rêvaient, ils ne trouvent le plus souvent que la misère, la corruption et quelquefois le déshonneur.

Enfin, il est un mal dans notre société qui doit tout particulièrement fixer votre attention, parce qu'il est plus général et qu'il peut amener des conséquences

plus désastreuses, c'est l'esprit d'indépendance qui règne partout aujourd'hui dans la jeunesse, et par suite, l'état d'affaiblissement où se trouve le principe d'autorité. Combattez l'un et relevez l'autre, avec tout le zèle dont vous êtes capables ; et pour cela, habituez les enfants à se ployer de bonne heure sous le joug de l'obéissance et de la discipline. Qu'ils y soient, comme nous l'avons dit, fortement et constamment assujettis. Apprenez-leur à respecter l'autorité tant civile qu'ecclésiastique, à tous ses degrés, et à obéir de tout cœur aux lois et ordonnances qui en émanent. C'est un devoir de chrétien et de citoyen tout à la fois. Parlez toujours de l'autorité avec la plus grande déférence, et ne souffrez jamais que vos élèves, dans leurs paroles ou leurs procédés, manquent aux égards dus aux représentants de l'autorité civile, ou aux ecclésiastiques.

Nous avons indiqué, nos chers Amis, les principaux abus et désordres contre lesquels l'éducation doit prémunir les enfants. Ainsi dirigée, elle exercera une influence réelle et des plus avantageuses sur la société ; elle aura un but véritablement social.

II. *But national de l'éducation.*

L'éducation a encore pour but de fortifier dans les enfants le sentiment national. Ils appartiennent à une patrie qui est pour eux une seconde mère, et qui a droit à leur amour et à leurs services. Cette patrie a un passé glorieux qu'ils doivent connaître, un présent prospère qu'ils doivent aimer, un avenir plein d'espérances auquel ils doivent contribuer.

Mettez sous les yeux des enfants les grands faits qui illustrent les annales de la Belgique ; cette série si nombreuse de grands hommes qui se sont distingués dans les armes, dans les lettres, les sciences et dans les arts. Familiarisez-les ainsi avec les principales gloires du pays, non pas en leur faisant apprendre d'une manière suivie, une histoire sèche et décharnée, qui n'excite souvent chez eux que l'ennui et le dégoût, mais en vous bornant à quelques grands faits, aux personnages les plus célèbres, sur lesquels vous ferez de temps en temps, des récits intéressants et chaleureux. Vous chargerez ensuite les élèves de vous en donner le résumé par écrit comme devoir de style et d'orthographe.

C'est ainsi que vous formerez le patriotisme dans vos élèves. En voyant tout ce que leurs ancêtres ont fait de grand et d'utile pour la patrie, ils se sentiront

fiers d'être les enfants de tels pères, et animés du désir de servir la patrie comme eux. Cette patrie, si les enfants doivent l'estimer dans le passé, combien ne doivent-ils pas la chérir dans le présent ?

Que la Belgique leur apparaisse comme un des plus beaux et des plus riches pays du monde, ainsi qu'elle l'est en effet. Entretenez-les de ses monuments si nombreux et si remarquables, de la fécondité de son sol, des richesses en tous genres qu'il renferme, de la prodigieuse activité de son industrie, et de son commerce. Parlez-leur de ses institutions, les plus libérales du monde, de son roi bien-aimé, qui la gouverne avec tant de sagesse, de la famille royale si dévouée aux intérêts du pays, et que le pays entoure de tant d'amour et de vénération.

Nourrissez ainsi et développez de plus en plus dans la jeunesse, l'esprit de nationalité qui a été le principe de la gloire du pays dans le passé, qui fait sa force dans le présent, et peut seul réaliser les plus belles espérances dans l'avenir. Mais ne l'oublions pas, ce qui caractérise surtout l'esprit de nationalité dans notre chère Belgique, c'est un attachement profond et inaltérable aux croyances catholiques; c'est ce qui a distingué nos ancêtres dans tous les temps. Ce glorieux héritage, ils nous l'ont conservé intact, au prix de leur sang; ne le laissons pas dépérir en nos mains.

Ne permettons pas que ce noble signe de la nationalité belge s'altère dans la jeunesse de notre temps. Donnons-lui une éducation foncièrement religieuse, et nous lui donnerons une éducation vraiment nationale. Formez dans vos enfants, disait un roi de France, aux instituteurs de son temps, formez des Chrétiens, et vous formerez des Français. Avec non moins de raison, nos chers Amis, nous vous disons : « Formez des hommes sincèrement attachés à la religion, et vous formerez des Belges, des enfants dignes de leurs pères, qui continueront dans l'avenir les glorieuses traditions du passé. »

CONCLUSION.

Nous voici arrivé, nos chers Amis, à la fin du travail que nous avons entrepris dans votre intérêt et dans celui des enfants qui vous sont confiés. Vous connaissez maintenant l'importance et la grandeur de votre mission, en même temps que l'étendue de vos devoirs. Votre tâche est difficile, il est vrai ; votre vie doit être une vie d'abnégation et de dévouement. Mais quel bien ne pouvez-vous pas faire! Cette pensée est déjà douce et encourageante pour un cœur bien né. Voyez de plus l'estime et la confiance dont jouit

un bon instituteur, les bénédictions qui s'attachent à son nom sur la terre, et la gloire qui l'attend dans le ciel.

Courage donc, nos chers Amis, si le travail vous effraie, que la récompense vous anime.

Le Gouvernement, en Belgique, vous le savez, apprécie et honore vos services. Sachez répondre à son attente. Les familles et la société, la patrie et la religion fondent sur vous de belles espérances. Efforcez-vous de les réaliser pleinement, et votre mérite sera grand, devant Dieu et devant les hommes.

FIN.

NOTE.

PREMIÈRE LEÇON DU CATÉCHISME DE TOURNAI.

EXERCICE DE L'INTELLIGENCE.

D. *Etes-vous chrétien.* R. *Oui par la grâce de Dieu.* Expliquez le mot *grâce* que les enfants peuvent ne pas comprendre. — D. *Que veut dire le mot grâce*, *mes enfants?* R. *Il veut dire faveur*, *bienfait.* — D. *Ainsi qu'est-ce qu'une grâce?* R. *C'est une faveur ou un bienfait que l'on reçoit.* — D. *Est-ce une faveur d'être chrétien?* R. *Oui*, *et une grande faveur.* — D. *Qui vous a fait cette faveur ou cette grâce?* R. *Le bon Dieu.* — *Vous devez souvent remercier Dieu de cette grâce*, *mes enfants.* D. *Est-ce que tous les hommes l'ont reçue comme vous?* R. *Non.* — D. *Ils ne sont donc pas tous chrétiens? Non*, *mes enfants*, *il y en a encore beaucoup qui ne le sont pas : Voyez combien vous devez être reconnaissants envers Dieu qui vous a fait la grâce d'être chrétien*, *de préférence à tant d'autres qui ne le sont pas.* — D. *Qui est celui que l'on doit appeler chrétien?* Changez la demande. *A qui doit-on donner le nom de chrétien?* R. *A celui qui ayant*

été baptisé, fait profession de la doctrine chrétienne. — D. *Combien faut-il de choses pour être appelé chrétien ?* Excitez l'attention de l'enfant. *Allons, mon enfant, soyez attentif :* D. *Qui est celui que l'on doit appeler chrétien ?* R. *C'est celui qui ayant été baptisé.* — Arrêtez-le : D. *Ainsi quelle est la première chose qui est nécessaire pour être appelé chrétien.* Il parviendra à dire : *c'est d'avoir été baptisé. Cela suffit-il ? Ne faut-il pas une seconde chose : Pensez bien à la réponse du catéchisme : c'est celui qui ayant été baptisé, voilà la première chose, et après : fait profession de la doctrine chrétienne.* — D. *Quelle est donc la seconde chose nécessaire pour être appelé chrétien ?* R. *C'est de faire profession de la doctrine chrétienne.* — D. *Et la première ?* R. *C'est d'avoir été baptisé. Oui ; ainsi vous connaissez la première chose nécessaire pour être chrétien.* — D. *Quelle est la seconde ?* R. *Faire profession, etc.* — D. *Qu'est-ce que cela veut dire, faire profession ?* Ce mot a besoin d'explication. *Faire profession cela veut dire, mes enfants, montrer publiquement aux yeux de tout le monde que l'on pratique la doctrine chrétienne. Une profession c'est un état. Ainsi, on dit, la profession ou l'état de fermier, de marchand, de maréchal, c'est une chose connue de tout le monde ; n'est-ce pas? Ainsi doit-il en être de notre profession de chrétien. Il faut qu'on la voie, qu'on la connaisse par nos paroles et nos actions. C'est ainsi que l'on mérite d'être appelé chrétien.* — D. *Quand on a peur de se montrer chrétien, est-ce qu'on mérite encore d'en porter le nom ?* R. *Non.* — D. *Pourquoi, quelle est la chose qui*

manque ? R. *On ne fait pas profession de la doctrine chrétienne.* — D. *Doit-on avoir peur de se montrer chrétien.* — R. *Non.* — D. *Pourquoi ?* R. *Parce que c'est la plus belle chose que l'on puisse faire. Le titre de chrétien, c'est le plus beau de tous les titres.* — D. *Qu'est-ce que la doctrine chrétienne ?* R. *C'est celle que Notre-Seigneur Jésus-Christ a enseignée.* — D. *La doctrine chrétienne par qui a-t-elle été enseignée.* R. *Par Jésus-Christ.* — D. *Comment appelle-t-on la doctrine que Jésus-Christ a enseignée ?* R. *On l'appelle la doctrine chrétienne.* — D. *La doctrine chrétienne ne vient-elle pas des hommes ?* R. *Non.* — D. *De qui vient-elle ?* R. *De Jésus-Christ, qui l'a enseignée.* — D. *A qui l'a-t-il enseignée ?* R. *A ses Apôtres et par eux à toute l'Eglise.* — *Ainsi la doctrine chrétienne à qui a-t-elle été d'abord enseignée ? Faites attention.* — D. *A qui l'a-t-il enseignée ?* R. *A ses apôtres.* Arrêtez l'enfant. — D. *Ainsi quels sont les hommes qui ont reçu les premiers la doctrine chrétienne ?* R. *Les apôtres.* — D. *Et les apôtres, à qui l'ont-ils donnée ?* R. *A toute l'Eglise.* — *D. De qui les apôtres ont-ils reçu la doctrine chrétienne ?* R. *De Jésus-Christ.* — D. *Et l'Eglise de qui l'a-elle reçue ?* R. *Des apôtres.* — D. *Ainsi la doctrine de l'Eglise, de qui vient-elle premièrement ?* R. *De N.-S. Jésus-Christ.* — D. *C'est donc la doctrine de qui ?* R. *De N.-S. Jésus-Christ.* — D. *Est-il nécessaire de savoir cette doctrine ?* R. *Oui, si l'on veut être sauvé.* — D. *Pour être sauvé, que faut-il savoir ?* R. *La doctrine chrétienne.* — D. *Qu'est-ce que le signe du chrétien ?* **Expliquez le mot signe.** *Un signe, mes enfants, c'est une*

marque qui sert à faire reconnaître une personne ou une chose. Vous avez les cheveux noirs, votre compagnon a les cheveux blonds, voilà des signes pour vous reconnaître et vous distinguer l'un de l'autre. Les chrétiens ont-ils un signe pour les faire reconnaître ? R. *Oui.* — *Quel est ce signe ?* R. *C'est le signe de la croix.* — D. *Ainsi le signe de la croix sert à faire connaître qui ?* R. *Les chrétiens.* — D. *Pourquoi la croix est-elle le signe du chrétien ?* R. *Parce que N.-S. J.-C. nous a rachetés en mourant pour nous sur une croix.* — D. *Comment N.-S. J.-C. nous a-t-il rachetés ?* R. *En mourant, etc.* — D. *Sur quoi N.-S. J.-C. est-il mort ?* R. *Sur une croix.* — D. *Comment faites-vous le signe de la croix?* R. *Je le fais, etc.*—D. *Avec quelle main faites-vous le signe de la croix ?* R. *Avec la main droite.* — D. *Où la met-on d'abord ?* R. *A la tête.* — D. *Et puis ?* R. *A l'estomac.* — D. *Montrez où est l'estomac ?* — D. *Après, où doit-on mettre la main ?* R. *A l'épaule gauche.* — D. *Et enfin ?* R. *A la droite.* — *Que dit-on en faisant ces mouvements de la main ?* R. *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* — D. *Quand faut-il faire le signe de la croix ?* R. *Le matin quand on se lève, etc.* — D. *Comptez, mon enfant, dans combien de circonstances il faut faire le signe de la croix ? Allons, la première fois c'est quand ?* R. *Le matin quand on se lève.* — D. *Et la seconde ?* R. *Le soir, etc...* et ainsi des autres. — D. *Maintenant, dites-moi, mon enfant, quand on se lève le matin, que doit-on faire ?* R. *Le signe de la croix.* — D. *Le soir en se couchant ?* R. *Le signe de la croix.* Et ainsi des autres circonstances.

Expliquez les mots *en quelque danger* et *saisi de quelque crainte.*

TEXTE CONTINU DE LA LEÇON PRÉCÉDENTE.

Je suis chrétien par la grâce de Dieu. Celui qui doit être appelé chrétien, c'est celui qui ayant été baptisé fait profession de la doctrine chrétienne. La doctrine chrétienne est celle que Notre-Seigneur Jésus-Christ a enseignée ; il l'a enseignée à ses apôtres et par eux à toute l'Eglise. Il est nécessaire de savoir la doctrine chrétienne, si l'on veut être sauvé. Le signe du chrétien, c'est le signe de la croix. La croix est le signe du chrétien, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a rachetés en mourant pour nous sur une croix. Je fais le signe de la croix, en mettant la main droite à la tête, puis à l'estomac, ensuite à l'épaule gauche et à la droite, en disant : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Il faut faire le signe de la croix, le matin quand on se lève, le soir quand on se couche, quand on commence à prier Dieu, quand on veut manger ou travailler, et quand on se trouve en quelque danger ou saisi de quelque crainte.

EXERCICE DE LA VOLONTÉ.

Allocution à faire après cette leçon.

Vous êtes tous chrétiens, mes chers enfants. C'est une grâce que le bon Dieu vous a accordée : Remerciez-l'en souvent et faites-vous gloire de porter ce beau titre de chrétien. Saint Louis le mettait au-dessus de celui de roi

de France. N'en rougissez jamais, mes enfants. Montrez au contraire à tout le monde que vous êtes chrétiens, par des paroles et des actions dignes d'un chrétien. Soyez donc sages, pieux en classe et à l'église, bien obéissants à vos parents, afin que l'on puisse dire de vous: voilà des enfants vraiment chrétiens. Vous connaissez le signe du chrétien; c'est le signe de la croix. N'ayez jamais honte de le faire, mes enfants, et faites-le toujours avec respect en vous levant, en vous couchant, avant la prière, le travail et les repas; quand vous avez peur de quelque chose, et surtout quand il vous vient une mauvaise pensée. C'est le démon qui est alors près de vous, le signe de la croix le mettra en fuite. N'oubliez pas de le faire, comme nous venons de le dire, et ayez confiance dans le signe de la croix. C'est le signe du salut, puisque c'est sur la croix que Jésus-Christ est mort pour nous racheter. Faisons-le bien tous ensemble. Au nom du Père, etc.

FIN DE LA NOTE.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

Tournai, Typ. de J. Casterman et fils.

EXTRAIT
DU
CATALOGUE DE J. CASTERMAN ET FILS.

CAUSERIES SUR LA SANTÉ ; par le docteur **VAN BIERVLIET**, professeur ordinaire de physiologie et de pathologie générale à l'Université catholique de Louvain. 1 vol. in-12 de 324 pp.; *orné de 27 grav.* 1,50

FABLES CHOISIES de **LA FONTAINE** ; nouvelle édition à l'usage des maisons d'éducation, accompagnées de **NOTES** pour l'intelligence des fables, du portrait et d'un recueil de pensées de l'auteur. 1 vol. gr. in-18 de 242 pp.; *orné de 68 fig.* 1,00

FABLES CHOISIES de **FLORIAN** ; édition épurée et annotée pour la jeunesse. 1 vol. in-18 de 144 pp.; *orné de 14 grav.* 1,00

FABLES de **FÉNELON** ; nouvelle édition annotée par l'abbé **DELBOS**. 1 vol in-18 de 176 pp., *orné de jolies grav.* 40

GÉOGRAPHIE CLASSIQUE, à l'usage des maisons d'éducation ; nouvelle édition, suivie d'un précis de Cosmographie. 1 vol. in-12 de 228 pp.; *orné de 12 grav.* 1,50

GÉOGRAPHIE DES ENFANTS, ou leçons familières d'un père à son fils sur les premiers éléments de la Géographie ; par un Inspecteur d'écoles. 1 vol. in-12 de 106 pp.; *20 cartes.* 90

GÉOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE, à l'usage des écoles primaires ; 1 vol. in-12 de 107 pp.; *7 cartes.* 75

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE de la langue française, destinée à l'enseignement primaire des classes laborieuses. Ouvrage posthume de Mme **GATTI DE GAMOND**. 1 vol. in-18 de 95 pp.; *cartonné.* 50

HISTOIRE DE BELGIQUE, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours à l'usage des maisons d'éducation. 1 vol. gr. in-18 de 306 pp. 1,25

HISTOIRE DE BELGIQUE (abrégé de l'), à l'usage des écoles primaires, extraite *de l'histoire de Belgique*, approuvée et recommandée par l'autorité ecclésiastique. 1 vol. in-18 de 124 pp. 50

HISTOIRE SAINTE (petite), mise à la portée des enfants ; par un Inspecteur d'écoles ; nouvelle édition. 1 vol. in-12 de 45 pp.; *orné de 41 grav.* 25

HISTOIRE DE LA RELIGION, depuis la création du monde jusqu'à nos jours; par le R. P. **BOONE**, de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-8 de 131 pp. 1,00

PHYSIQUE (élément de), à l'usage des maisons d'éducation ; par M. **TANGHE**, Inspecteur cantonnal des écoles. 1 vol. in-12 de 144 pp.; *fig. dans le texte.* 75

POLITESSE (nouveau manuel de) à l'usage de la jeunesse ; par un Ecclésiastique, ancien directeur d'une maison d'éducation. 1 vol. in-18 de 68 pp. 25

PRONONCIATION (cours élémentaire de), **DE LECTURE A HAUTE VOIX ET DE RÉCITATION**, d'après l'académie et les grammairiens les plus estimés, suivi d'un **CHOIX DE MORCEAUX** en prose et en vers, propres à servir d'**EXCERCICES** ; par M. **HENNEBERT**, professeur de cours supérieur à l'athénée royal de Tournai. Sixième édition. 1 vol. in-12 de 238 et 106 pp. 1,75

STYLE ÉPISTOLAIRE (nouveau traité de), rédigé en 12 leçons, à l'usage des maisons d'éducation, augmenté de nouveaux modèles de correspondances et d'un recueil de pièces en vers pour le premier jour de l'an, les fêtes et les anniversaires. Nouvelle édition, retouchée d'après l'examen de la *Bibliographie Catholique*. 1 vol. gr. in-18 de 306 pp. 75

STYLE EN GÉNÉRAL (TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE sur le) applicable au style épistolaire ; par l'abbé A.-J. **DELBOS**, ancien chef d'institution. 1 vol. in-12 de 276 pp. 1,25

STYLE ÉPISTOLAIRE ; par l'abbé **DELBOS**. — *Corrigé* des matières de lettres, et *solutions* des difficultés grammaticales et littéraires. 1 vol. in-12 de 480 pp. 2,50

TENUE DES LIVRES (nouveau traité de la), à **PARTIE SIMPLE** et à **PARTIE DOUBLE**, basé sur le **CODE DE COMMERCE**, à l'usage des maisons d'éducation et des marchands. Neuvième édition, revue avec soin et améliorée sous plusieurs rapports. 1 vol. in-8 de 272 pp. 2,00

CAHIERS DE COMMERCE (collection de), pour faciliter l'étude de la tenue des livres, format in-folio *propatria*.

— **PARTIE SIMPLE**, 8 cahiers avec jolie couverture collée enfermés dans une enveloppe cartonnée. 2,50

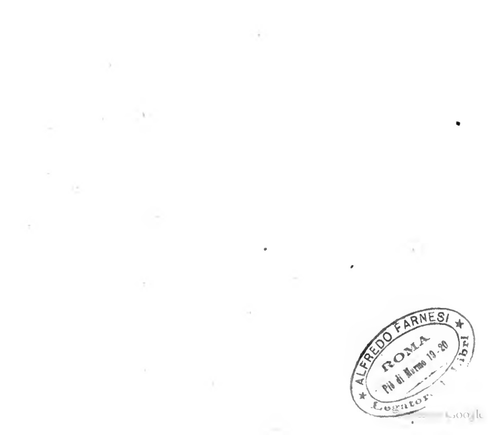
— **PARTIE DOUBLE**, 7 cahiers dans une enveloppe cartonnée. 2,50

TRANSPARENTS (collection de), destinés à servir de guides aux élèves dans la forme et le cérémonial des lettres et la tenue des cahiers de devoirs ; complément pratique et indispensable de tous les traités de style épistolaire. In-8. 40

VRAIS ORNEMENTS DE LA MÉMOIRE (les), ou choix de morceaux de poésie et de prose, accompagné d'un traité de déclamation, d'un résumé des principales règles de l'art d'écrire, d'analyses littéraires et de notices historiques sur les principaux écrivains ; suivies d'un choix de poésies des auteurs contemporains ; divisés en 4 parties, à l'usage des maisons d'éducation. 1 vol. gr. in-18 de 490 pp. ; *cartonné*. 1-50






★ ALFREDO FARNESI ★
ROMA
Piè di Marmo 19-20
Legatore

